

# BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

An aerial photograph of the town of Blagnac, France. The image shows a dense cluster of buildings with red-tiled roofs, a prominent church spire in the center, and a large open square in front of it. The town is surrounded by greenery and trees. In the background, there are modern apartment buildings and a parking lot.

- Blagnacais décorés au XIX<sup>e</sup> siècle
- André MOT, dernier Résistant blagnacais
- Une place devant l'église
- Durandal

# Sommaire

Une place devant l'église	1
Blagnacais décorés au XIXe siècle	16
Vétérans de la guerre 1870-1871	19
Du presbytère à la communale : « la guerre des lanternes »	21
André MOT, dernier Résistant blagnacais	31
Le SNCASE Durandal	36
Au fil des recherches : La riposte allemande	41

Responsable de publication : Alain Lauret

### Comité de rédaction :

Lucien Alemanni - Suzanne Béret - Christiane Combelles -  
Anne-Marie Ducos de Lahitte - Monique Lanaspèze -  
Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -  
Jacques Sicart - Jeannette Weidknet  
Maquette : Philippe Garcia

N° ISSN 1169-4408

Revue éditée par l'association  
**Blagnac Histoire et Mémoire**  
Siège social : 97, Vieux Chemin de Grenade  
31700 BLAGNAC

[blagnachistoire.e-monsite.com](http://blagnachistoire.e-monsite.com)



Numéro spécial  
**Les Blagnacais  
pendant la Grande Guerre**



Numéro spécial  
**Les Blagnacais  
pendant la Seconde Guerre  
mondiale**



Les revues sur CD au format PDF  
**Collection n°1 à 30**

**Demandez-les au 06 78 41 32 37**

Couverture : vue générale du vieux Blagnac (octobre 2012). Cliché Ph. Garcia

# Une place devant l'église

Après la Révolution et l'Empire, les Blagnacais se préoccupent à nouveau de leur église fort négligée durant ces périodes. À leur demande maintes fois réitérée, la municipalité envisage enfin en 1818 la mise en valeur de l'édifice, trop caché par la configuration du Blagnac d'alors, héritage de l'époque médiévale.

Pour « dévoiler » cette église, nichée au milieu des habitations, l'acquisition par la commune de quelques maisons et leur démolition s'avèrent nécessaires.

Mais il faudra plusieurs décennies et les efforts des municipalités successives pour qu'une place digne de ce nom voie le jour devant l'église et rende celle-ci vraiment visible.

## 1) Une église cachée

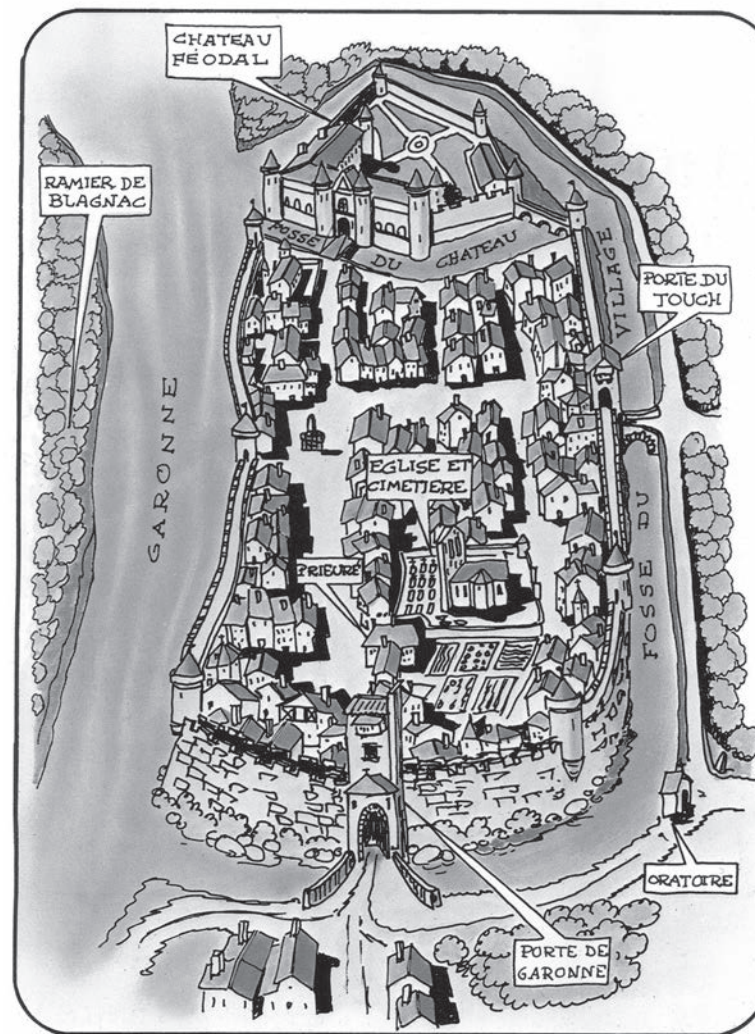
Au Moyen-âge et sous l'Ancien Régime, le « fort » de Blagnac ressemble à de nombreux autres villages. Les habitations, entourées d'un rempart bordé d'un fossé et au pied duquel coule la Garonne, se serrent autour de l'église qu'elles dissimulent.

Deux portes, percées dans le mur d'enceinte aux extrémités de la plus longue et de la plus large des rues, permettent l'entrée ou la sortie du bourg.

Le château, demeure du seigneur, s'élève au sud jusqu'aux guerres de religion au cours desquelles, entre 1562 et 1572, il aurait été détruit par un incendie. Le baron, Jean Devoisins, le reconstruit plus modestement, à l'opposé, sur la place de l'Abbé Amouroux actuelle. Un prieuré (voir n°262 du plan de Blagnac vers 1740) appartenant au Chapitre de Saint-Sernin de Toulouse complète le décor. Le cimetière jouxte à la fois ce prieuré et l'église qu'il entoure.

Le plan cavalier de 1320 qui figure dans *l'Histoire de Blagnac* de Bertrand Lavigne, peut-être imaginé, paraît toutefois plausible même si la source reste inconnue. Il donne une idée de Blagnac au Moyen-âge et diffère peu du plan cadastral du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur ce dernier, l'église dont l'architecture a changé (remplacement du clocher-mur

►  
Plan cavalier  
de 1320  
tel qu'il est  
représenté dans  
les premiers  
FORUMS  
des années  
1980





Plan de Blagnac vers 1740

par le clocher actuel...), reste toujours d'un accès peu commode.

Dans les années 1780, se produit un événement qui modifie les abords de cet édifice : le cimetière, sur l'injonction de l'archevêque Loménie de Brienne, quitte la proximité de l'église pour se retrouver loin du village... à son emplacement actuel.

## 2) Premiers dégagements

Malgré le déplacement du cimetière, le 27 octobre 1818, le maire, Gervais Gaillard, et les conseillers municipaux, se conformant à l'avis des « administrés » déplorent que « l'église située au milieu de la ville soit masquée par un allentour de maisons » et remarquent « que les étrangers qui viennent dans ces lieux sont souvent dans les pires difficultés pour trouver l'entrée de cet édifice ».

Ils pensent qu'il faut « démolir de vieux bâtiments au petit coin près la croix donnant à l'allée royale » (aujourd'hui boulevards) pour faire correspondre cette entrée « à la rue de l'Oratoire (rue Lavigne actuelle), former une rue régulière et de largeur suffisante » et surtout « pour qu'une place précède l'entrée de l'église... »

> 1820

Gervais Gaillard ne réalise pas ce projet peut-être par manque d'accord avec les propriétaires des vieux bâtiments et granges à acheter et parce que, pour cet achat, l'autorisation du gouvernement est obligatoire. Par contre il réussit, en 1820, à faciliter l'accès à l'église par la Grande Rue du village : il fait élargir la ruelle longeant l'ancien prieuré et qui « par une ligne droite vient arriver au porche de l'église ».

Pour cela une partie de cet ancien prieuré, domicile, en 1820, de Bernard Puges, tailleur d'habits blagnacais, doit être sacrifiée et donc achetée par la commune. Les déclarations de cet artisan pour prouver qu'il en est bien le propriétaire, révèlent l'histoire de ce bâtiment depuis qu'il n'appartient plus au clergé.

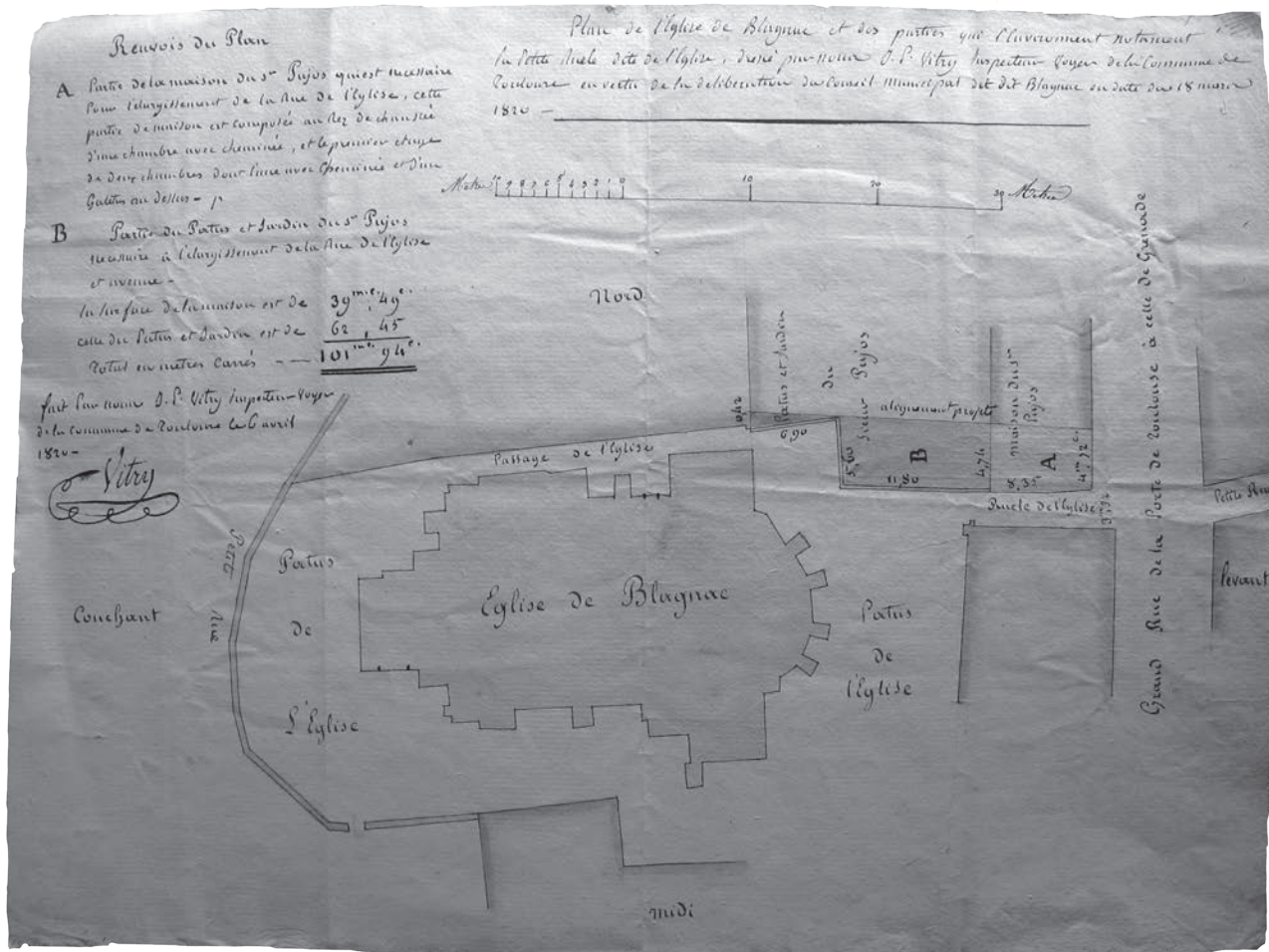
Lors de la Révolution française de 1789, les possessions ecclésiastiques

sont vendues à des particuliers comme « biens nationaux ». Bertrand Marques acquiert « du Gouvernement » ce prieuré, le 5 février 1792, « suivant l'adjudication par l'administration du district de Toulouse ». Il le revend quatre mille francs, le 2 janvier 1807, devant Maître Gervais Gaillard notaire impérial, à Bernard Puges qui, en 1820, le possède donc en toute légalité. Cet acte contient la description de ce prieuré formé « d'une maison avec chai, grenier, écuries, engard et entiers bâtiments avec tout ce qui est cloué et le patus et le jardin où il y a un puits formant un corps (...) situé dans le milieu du village confrontant du levant la Grande Rue du village, midi le coin qui va à l'église et le ci-devant cimetière, couchant maisons de Pierre Montbrun, de Debax, d'Étienne Bosc, de Bernard Capus, septentrion maisons de Jean Couture, tonnelier, de Jean Samazan et autres... »

Le 6 avril 1820, Jean-Pierre Vitry (moins connu que son fils Urbain : 1802-1863), inspecteur voyer de la ville de Toulouse, dresse le plan de la partie que la commune désire acquérir. Le 17 avril suivant, le préfet demande « à ce qu'il soit procédé à une estimation ». Deux experts, Gervais Laux, charpentier, et François Rocolle, maçon, « dûment patentés », s'en chargent, le 28 avril, « selon leur lumière et conscience ». Ils concluent que « la partie abandonnée par le Sieur Puges à l'utilité publique » d'une superficie totale de « cent un mètres carrés quatre-vingt-quatorze » vaut « six cent quatre-vingt-dix-neuf francs quatre-vingts » en incluant la somme que le vendeur devra déboursier pour reconstruire les murs selon le nouvel alignement.

Le 30 août, une ordonnance royale, transmise le 26 septembre par le préfet de la Haute-Garonne, autorise la commune à acheter, sur la base des estimations des experts, « un emplacement sur lequel se trouve une partie de la maison du vendeur qui sera démolie pour servir à l'élargissement d'une rue ».

Le 6 octobre 1820, la transaction s'effectue devant Gervais Gaillard, notaire royal (son titre suit les aléas de l'Histoire). Le receveur de Blagnac verse à Bernard Puges la somme convenue « en espèces d'or, d'argent, monayes ayant cours à ce jour provenant des ressources ordinaires de la commune ».



démolition des derniers pans « de la muraille » servant quarante ans plus tôt de clôture au cimetière déplacé depuis. Ils constatent, avec justesse, que « construite pour que les bestiaux ne foulent pas les cendres des morts » elle « est devenue inutile et rend la rue qui la borde tellement étroite qu'à peine on peut passer avec une charrette » et qu'avec sa destruction « la voie sera libre et la localité beaucoup plus agréable ».

La destruction totale de ce mur déjà percé de quelques ouvertures pratiquées par les habitants pour faciliter leurs déplacements, dégage les abords de l'église et une place, aux dimensions certes réduites, se dessine à l'arrière et surtout devant cet édifice.

> 1842-1843

Le 4 août 1842, le maire et le conseil municipal demandent au préfet la permission d'acquérir un terrain de cent soixante-neuf mètres carrés appartenant aux Sieurs Rocolle Jean, docteur en médecine, et Jacques Bonnemaïson et provenant de la succession de Bernard Puges « afin d'isoler l'église paroissiale ».

Le 1<sup>er</sup> octobre suivant, le maire, Jean-Louis Miquel, fait procéder « à la levée d'un plan et à l'estimation des deux propriétés » par les experts Jean Rocolle et Pressac cadet. Le premier « nommé par le maire, le second par Messieurs Bonnemaïson et Rocolle ». Ceux-ci « se transportent sur les lieux » et après « mesurage, recon-

naissent » que le terrain de Jacques Bonnemaïson « égale soixante-seize mètres carrés de surface et celui de Monsieur Rocolle quatre-vingt-treize mètres carrés ».

D'après eux, la propriété de ce dernier « tant par sa position que par son emplacement paraît être une des mieux situées du village » et, de plus, « le dit terrain est complanté d'arbres fruitiers avec un puits mitoyen entre lui, le Sieur Anglade et le Sieur Double Joseph ». Pour ces raisons,

Ce passage existe toujours entre la rue de Vieux-Blagnac et la place Intérieure de l'église.

> 1823

En juin 1823, le maire Arnaud Lavigne et les conseillers décident la

▲  
Future place  
de l'église  
en 1820

elle a une plus grande valeur que celle de J. Bonnemaïson « dont le terrain, au contraire, n'est qu'un sol aride, sans arbres, sujet par sa position à recevoir les eaux de la toiture de l'église, ce qui lui occasionne un dégât considérable, car entre sa propriété et le mur de la dite église il existe un bourbié ou cloaque de huit mètres quatre-vingt-dix centimètres de longueur sur un mètre vingt-cinq centimètres de largeur qui lui est très préjudiciable ». Jean Rocolle se réserve « la tuille courbe d'un petit réduit ou étable construit en torchis existant sur sa propriété » et Jacques Bonnemaïson « les matériaux d'un hangard construit en tuille crue et recouvert en tuille canal d'une longueur de six mètres cinquante centimètres sur deux mètres quatre-vingt-cinq centimètres de largeur » lui appartenant.

En conclusion, les deux experts estiment la parcelle de Jean Rocolle à « 4 francs 04 centimes le mètre carré soit un total de 375 francs 72 centimes » et celle de Jacques Bonnemaïson à « 2 francs 64 centimes le mètre carré soit 200 francs 64 centimes en tout ».

Le préfet, le 25 mars 1843, après l'enquête faite par son délégué, le 5 février précédent, donne son accord pour cet achat dont le montant s'élève à cinq cent soixante-seize francs trente-six.

En fait, ce terrain se situe dans le prolongement de celui acquis en 1820.

## > 1848

Dans la délibération du 2 juillet 1848, le maire, Bertrand Lavigne, propose aux conseillers municipaux qui acceptent sans réticence, de continuer à dégager les abords de l'église par la démolition du mur des Berres\*. Déjà en 1829, ces « Berres » posent problème au maire, André Laporte, et au conseil municipal. En effet, ils remarquent que : « la Berre forme un cul de sac qui permet aux habitants d'y déposer sans être aperçus des tas de choses qui non seulement par suite du temps dégraderaient le mur de l'église mais encore y entretiendraient un foyer de putréfaction d'où s'élèverait du gaz infect qui se répandrait dans une partie du village ainsi que dans l'église... » Mais, pourtant conscients qu'il est « de toute nécessité de remédier » à cet état de fait, ils se contentent d'inciter les Blagnacais à plus de propreté, sans succès apparemment.

Bertrand Lavigne prend donc une mesure nécessaire et radicale.

Le 25 octobre 1848, alors que la démolition de ce mur touche à sa fin, la Fabrique envoie un huissier « pour la suspendre et remettre les choses dans leur premier état ».

Le « citoyen » maire a « cru devoir faire continuer l'œuvre commencée et ne pas donner ainsi une espèce de raison aux inqualifiables prétentions du Conseil de la Fabrique, prétentions qui surgissent à tout propos, entravent l'administration et ne tendent à rien moins qu'à s'emparer de l'église et de tout ce qui s'y rapporte de près ou de loin ».

L'opposition de la Fabrique à ce maire, républicain convaincu, peut se comprendre même si le « citoyen » préfet a approuvé son initiative qui a pour but de dégager l'église du côté nord.

Bertrand Lavigne pense agir dans l'intérêt des Blagnacais car « l'isolement de l'église poursuivi par les administrations successives avec une louable persévérance » et qu'il continue « doit donner aux habitants la faculté d'aborder le puits qui existe dans le jardin que la commune a acquis des héritiers Puges ».

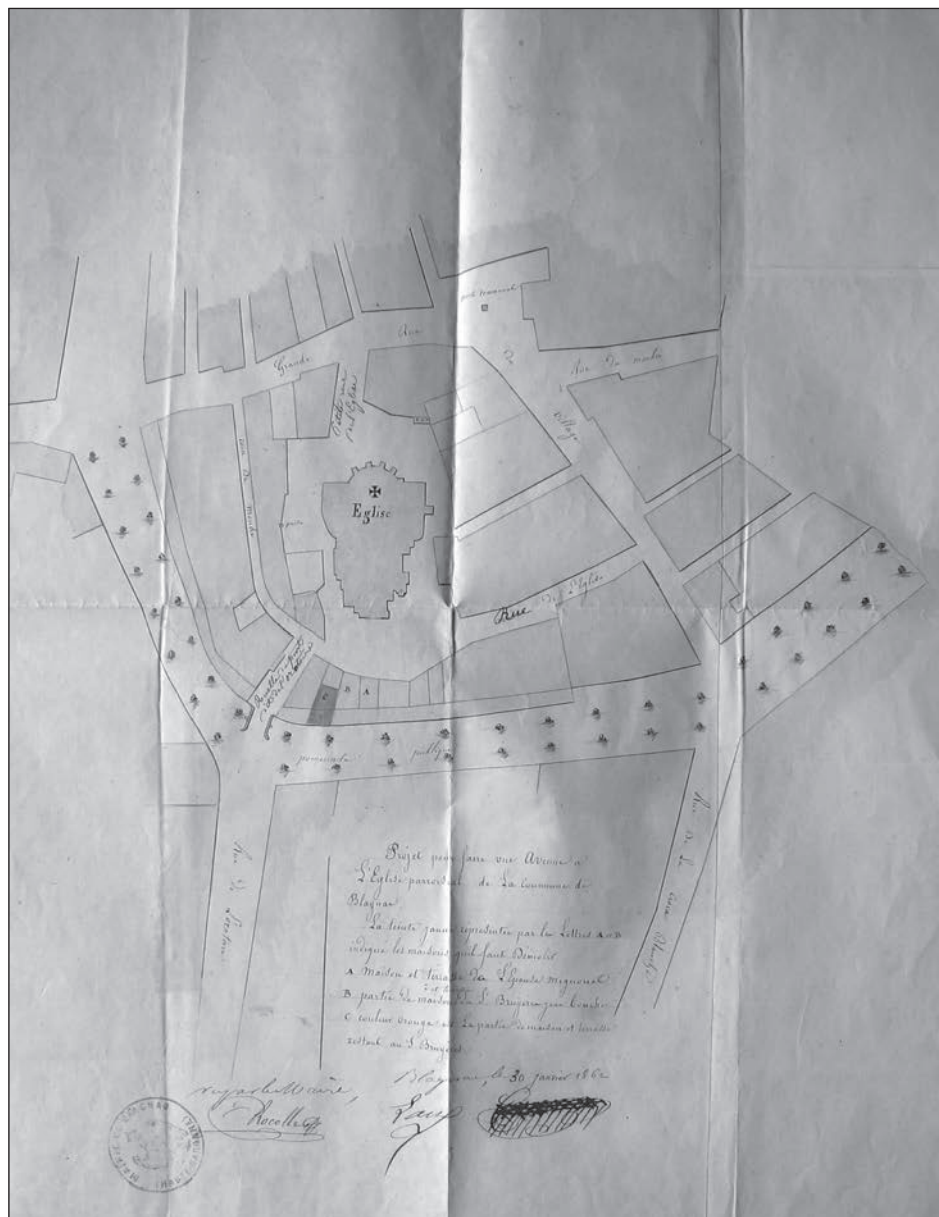
En cette fin d'octobre 1848, ce travail « entièrement achevé » dépasse de quinze francs le crédit alloué « à cause d'un mur auquel on ne s'attendait pas ». Il a donc fallu le reconstruire « sur dix mètres carrés pour rendre plus difficile la pénétration dans l'église et régulariser les lieux ».

L'absence de schéma rend difficile la représentation des Berres, de leur démolition et de la reconstruction du mur même si le but recherché par Bertrand Lavigne se devine aisément : désenclaver l'église pour faciliter la circulation autour de ce monument rendu plus visible et supprimer les dépôts d'ordures.

### 3) Vers une vraie place

Les travaux destinés à éliminer tout ce qui dissimule l'église se poursuivent et s'intensifient sous le Second Empire.

Dès mai 1854, le maire, Jean Rocolle, projette de faire dresser « un plan d'alignement aux alentours de l'église » par l'Agent voyer cantonal de Grenade pour que « les riverains ne soient pas libres de construire



▲  
Projet pour faire une avenue devant l'église (1862-1863)

ou reconstruire » après les acquisitions faites par la commune « pour isoler l'église en la débarrassant de jardins et maisons » tombés ainsi dans le domaine public.

Le plan devient réalité neuf ans plus tard, le 20 janvier 1863. Jean Rocolle, à la fois géomètre et maire, le réalise et le fait signer par son adjoint. Durant tout ce temps, les Blagnacais approuvent et respectent la volonté du maire.

### > L'avenue de l'église

Les municipalités précédentes se sont surtout préoccupées des côtés nord et est de l'église. Subsistent maintenant devant l'édifice les maisons accolées autrefois au rempart détruit vers 1831. En 1862, le maire et les conseillers ont l'intention d'acquérir toutes celles qui masquent l'église « que les visiteurs ne peuvent trouver qu'en demandant aux habitants ». Le 11 mai, ils décident de commencer par en acheter trois, face à la rue de l'Oratoire, de les démolir pour élargir la rue dite « du pont de l'Oratoire » et en faire une « avenue ». (Déjà en 1818, Gervais Gaillard avait eu la même idée).

Le 1<sup>er</sup> février 1863, ils arrêtent leur choix. Il s'agit, en fait, de deux maisons, celle de Julien Avezac, marchand mercier, et celle de la veuve Montbrun née Mathieu, et d'un terrain situé entre « la promenade et la maison Avezac » appartenant à Marie Delmont, épouse de Guillaume Higounenc, charcutier, rue Pargaminières à Toulouse.

Le 9 mai 1863, le préfet charge le maire de Cornebarrieu, J. Malefette, « de procéder à une enquête de commodo et incommodo pour s'assurer de l'utilité publique du plan d'alignement dans le quartier de l'église ».

Ce commissaire enquêteur écrit au maire le 22 mai pour le prévenir de sa venue les 8, 9 et 10 juin « depuis sept heures jusqu'à dix heures du matin pour recevoir les dires et les observations » qui pourront lui être fournis. Le maire prévient « ses administrés » par tous les moyens possibles : affiches, son de trompe...\*\*

Pour que le dossier envoyé à la préfecture soit complet, le 18 janvier 1864,

Jules Jullian, architecte de Toulouse, délégué par le préfet, lève le plan des trois futures acquisitions et présente le procès-verbal de leurs estimations.

Ses honoraires s'élèvent à quatre-vingt-deux francs. Ils comprennent ce travail plus « *neuf vacations à huit francs l'une, les frais de voyage de dix kilomètres aller et retour à six francs le myriamètre et de séjour* ».

Les détails donnés dans son procès-verbal vont des matériaux utilisés pour chaque mur (briques entières, briques taillées, briques et cailloux, pans de bois et briques, pisés), aux menuiseries, en principe en bois blanc tout comme les planchers et les escaliers (ces derniers d'ailleurs en mauvais état chez la veuve Montbrun), jusqu'au nombre de cheminées et « *d'hévières (sic !)* » ainsi qu'à la surface du terrain. Le tout avec « *cubage, métrage* » et valeur.

Il conclut en évaluant la maison de Julien Avezac à trois mille deux cent quarante-sept francs quarante-deux, celle de la veuve Montbrun « *aujourd'hui possédée par la Dame Lussan veuve Debax en suite d'un échange fait entre elles* », à six cent quatre-vingt-cinq francs cinquante-huit et le petit terrain de treize centiares délimité par « *un mur de maçonnerie* » appartenant à G. Higounenc, à cent quatre-vingt-six francs.

Dès le 7 mai 1864, Guillaume Higounenc accepte, au nom de son épouse, de céder le terrain pour la somme estimée par l'architecte. Par contre, la veuve Debax réclame neuf cent cinquante francs. Les conseillers municipaux « *considérant qu'il importe pour le projet de commencer par abattre cette maison qui masque entièrement l'église se trouvant placée en regard de la petite rue du pont dit de l'Oratoire (...)* » décident qu' « *il convient de faire le sacrifice* ».

Cette dame, satisfaite, déclare, le 19 août 1864, « *vendre la maison acquise de la veuve Montbrun pour neuf cent cinquante francs* ».

De même, Julien Avezac ne s'empresse pas d'accepter l'offre, pourtant avantageuse, de quatre mille francs faite par le maire « *dans l'unique but d'éviter les formalités d'expropriation* », au contraire, il en exige deux mille supplémentaires.

La municipalité juge sa demande « *exagérée* » et pense s'être montrée généreuse pour une habitation « *dont les murs extérieurs sont en*

*grande partie construits en tuile crue, en même temps que les planchers et l'escalier sont bruts et très légers et que une partie des fondations du mur nord est à découvert* ». Elle reste donc sur sa position et décide de « *provoquer irrémédiablement l'expropriation pour cause d'utilité publique* » de cette maison.

Le paiement du prix de ces acquisitions « *sera pourvu au moyen des cinq mille quatre cents francs alloués par l'article 4 des chapitres additionnels au budget de 1864* ».

### > Acquisitions des autres maisons

Les raisons pour ne pas donner gain de cause à J. Avezac ne manquent pas. Le montant des dépenses concernant le dégagement des abords de l'église lié « *aux nécessités pressantes de la circulation et de la salubrité* » avoisine les vingt mille francs. Difficile de l'augmenter pour satisfaire un seul Blagnacais !

L'administration locale sait « *qu'en même temps elle a à faire construire une nouvelle mairie, une maison d'école et à repaver (...) deux grandes rues qui sont dans un état impraticable* ».

Ces projets « *dont l'exécution est urgente, indispensable plongent la commune dans un avenir des plus onéreux* ». Aussi « *dans une situation si difficile* » elle pense avoir fait le maximum « *en offrant au Sieur Avezac pour sa maison une somme qui est le double de la valeur réelle du bâtiment* ». S'il était le seul, la municipalité aurait pu « *faire un plus grand sacrifice* » mais, pour mener à bien le projet elle « *a encore à traiter avec douze autres propriétaires qui ne manqueront pas de baser leur demande sur l'indemnité accordée au Sieur Avezac (...)* ». Dans ce cas « *elle serait forcée à son plus grand regret de renoncer au projet qui ruinerait à jamais la commune* ».

Pour tous ces motifs dont elle fait part à l'autorité supérieure, elle ne change pas d'attitude envers J. Avezac.

Le préfet, « *autorité supérieure* », approuve le percement de l'avenue de l'église mais, ne semble pas très convaincu de « *l'utilité publique* » du dégagement total des abords de l'édifice.

# PLAN D'ALIGNEMENT

Des Alentours de l'Eglise  
De Blagnac

Departement De la haute garonne  
Commune De Blagnac

## Légende

- B. Maison en briques crues
  - B. Maison en briques cuites
  - P. Maison en pierre de taille
  - E. Maison avec enduit blanc
  - E. Maison à un étage
  - E. Maison à deux étages
  - M. Maison en bois de charpente
  - M. Maison en bois de charpente
  - C. Maison en maçonnerie crue
- Les traits noirs indiquent les alignements  
Les traits rouges indiquent les limites  
Les traits bleus indiquent les limites des parcelles  
Les traits verts indiquent les limites des parcelles  
Les traits noirs indiquent les limites des parcelles



L'échelle est de cinq décimètres pour un mètre



Diétri par le Soutirage  
à Blagnac le 22 novembre 1863  
Noëlberg

Vu Par le Maire de Blagnac  
Gallippe



Je soussigné Maire de Blagnac  
certifie que le plan ci-dessus  
est conforme à l'alignement  
approuvé par le Conseil  
municipal le 12 mai 1863  
Le Maire de Blagnac  
Gallippe

Plan d'alignement  
des alentours de l'église  
avec l'état des maisons  
à acheter (1863)

En décembre 1864, il charge le maire de Beauzelle, Prosper Ferradou, d'une nouvelle enquête.

Même si nous n'avons pas connaissance des termes exacts de son procès-verbal\*\*, nous comprenons, d'après la « *Réplique à l'avis contraire du commissaire enquêteur* » signée par le maire, Jean Rocolle et envoyée au préfet le 8 janvier 1865, que Prosper Ferradou conteste « *le caractère d'utilité publique* » de ce projet et qu'il s'oppose à l'acquisition des autres immeubles, tout comme nous devinons ses reproches et ses conseils.

D'après le commissaire, il aurait été préférable « *pour faire quelque chose de bien* » d'ouvrir l'avenue de l'église « *dans l'axe du portail de l'église et pour cela acheter dès maintenant les maisons désignées sur le plan par les numéros 162, 163 et 164* ».

Si le projet « *avait pour unique but de faire une avenue à l'église* », cette remarque serait valable, mais il n'en est rien, explique le maire. Car, en votant ce projet « *l'administration locale a en vue de dégager l'église de toutes les maisons qui la masquent au couchant et de celles qui l'avoisinent de trop près sur les autres confronts aux fins d'assurer tout à l'entour de cette belle église l'embellissement du quartier, un passage convenable et régulier et notamment la circulation des charrettes chargées de bois ou de fourrage et qui jusqu'ici n'ont pu y passer avec facilité et sans dégrader les murs des maisons* ».

Il ajoute : « *Quand l'acquisition des immeubles compris dans le plan sera terminée le projet prévoit de faire débayer le sol des alentours de l'église jusqu'à peu près le niveau de la promenade publique qui longe le bas des maisons à acquérir c'est-à-dire à une distance de vingt-cinq mètres du portail de l'église (...) et ainsi à aérer et à rendre saine cette église qui est excessivement froide pour ne pas dire glaciale, à cause de l'humidité de ses murs qui suintent de l'eau sur divers points* ».

Le maire continue à défendre le projet voté. Il n'est nullement question de commencer par acquérir les maisons désignées par le commissaire enquêteur « *car, écrit-il, dans ce cas la maison du Sieur Avezac resterait isolée comme un large pilier entre la petite rue du pont de l'Oratoire et la rue que l'on percera en face le portail, ce qui serait désagréable à la vue* ».

Le commissaire enquêteur déplore que parmi les 1 680 habitants du village aucun ne soit venu durant son passage et pense que les Blagnacais « *sont indifférents à ce projet* ».

Ce n'est pas de l'indifférence, rétorque le maire, mais « *ils connaissent l'importance du projet, l'approuvent et le désirent tant qu'ils n'ont pas vu la nécessité de se déplacer* ».

L'envoyé du préfet fait également remarquer qu'« *il serait plus avantageux pour la commune de renoncer au projet* » et de « *consacrer le montant des fonds à l'acquisition d'un terrain sur lequel serait construit un édifice servant à la fois de mairie et de maison d'école...* »

Le maire rappelle que « *pour réaliser ce projet que l'administration hâtera de tous ses moyens, la commune est forcée d'attendre encore quelques années, époque où elle pourra trouver des fonds suffisants dans le produit de la vente d'un nombre considérable d'arbres complantés dans le ramier communal et qui sont encore en pleine vigueur* ».

Après avoir réfuté tous les points du procès-verbal, le maire conclut en écrivant « *que le projet concernant l'église est le plus important de ceux que l'administration a en vue et qu'il est éminemment intéressant pour l'église et pour la circulation des charrettes car sur cinq rues qui aboutissent à cette église il n'y en a pas une où les véhicules chargés puissent passer librement (...) que ce projet conçu il y a vingt ans a été repris par l'administration actuelle (...) et qu'au moment où elle a voté un commencement d'exécution, réalisé les fonds nécessaires et traité même avec les propriétaires on ne doit pas renoncer à ce projet car dans ce cas ce serait pour l'administration travailler pour ne rien faire...* »

Le conseil municipal à l'unanimité « *supplie instamment M. le Préfet de bien vouloir soumettre ce projet à la sanction du Gouvernement accompagné de son avis favorable* ».

La réponse du préfet ne se fait pas attendre. Dès le 16 janvier 1865, il renvoie « *toutes les pièces relatives à l'acquisition d'immeubles par la commune de Blagnac pour dégager les abords de l'église* ». Il ne peut donner

suite « à ce projet et autoriser les dépenses qu'il doit entraîner tant que la commune n'aura pas une maison d'école (...) qu'elle pourrait construire en vendant la mairie actuelle et en tenant compte de la subvention qui serait allouée sur les fonds du département et de l'État... »

Le conseil municipal se réunit dès la réception de cette lettre pour défendre le projet en question et envoie ses arguments au préfet. Le 5 février, celui-ci a bien pris connaissance de la délibération « exprimant les motifs qui poussent cette assemblée à préférer le dégagement de l'église à l'établissement d'une maison d'école l'ayant en projet dans quelques années ».

Mais « avant de statuer » il exige que la commune assure « au moyen d'une nouvelle location une bonne installation des services de l'instruction primaire... ».

En ce qui concerne cette demande, la municipalité fait preuve de bonne volonté comme nous l'avons vu dans le numéro 41 de la revue « Blagnac, Questions d'Histoire ».

Cette attitude et la construction de l'école en bonne voie de réalisation ont eu raison des réticences du préfet. Le 11 mars 1869, il transmet au maire, Pierre Debax, la copie du décret, paru le 20 février, qui déclare, enfin, « d'utilité publique le dégagement des abords de l'église de Blagnac » selon le nouveau plan d'alignement dressé, en 1868, par le géomètre, M. Bayard et approuvé le 27 décembre.

Dans sa lettre jointe à cet envoi, le préfet invite Pierre Debax à « proposer de nouveau aux propriétaires des immeubles un arrangement à l'amiable » avant de recourir à l'expropriation et autorise la commune « à emprunter la somme de seize mille francs remboursables en dix ans... » pour le règlement de l'indemnité qui doit revenir aux propriétaires dépossédés.

Bertrand Lavigne, dans l'Histoire de Blagnac, ne mentionne pas cet emprunt mais, une somme de trente mille francs attribuée à la commune peut-être par l'État (il n'est pas sûr de la provenance). Il pense que cet argent a été bien employé à part celui « consacré à l'acquisition et à la démolition de cinq à six maisons très saines, très bien exposées, pour la

seule satisfaction de démasquer l'église ». Il critique cette démolition qui « en coupant la ligne des anciens murs, a enlevé tout son caractère au village » et l'emploi de cet argent qui aurait dû servir « à l'assainir, en ouvrant, élargissant, démolissant les petites ruelles et en donnant de l'air et du soleil à ces vieilles maisons humides, malsaines, où les familles pauvres viennent, à cause de la modicité de la location, contracter » des maladies. Mais, dit-il avec véhémence, « qu'importe la santé, l'avenir des familles pauvres à ces hommes des anciens temps qui ne voient dans leur village que l'église, qui sacrifient tout à l'église, ne veulent et ne comprennent rien en dehors de l'église ». Il accuse le conseil municipal et non le maire, Pierre Debax et son adjoint, Jean Lavigne, « qui, pendant tout le cours de leur administration, se sont montrés des esprits judicieux et libéraux, favorisant de tout leur pouvoir le développement de l'instruction publique et prenant à cœur les intérêts de leurs administrés ».

Nous reconnaissons bien là le caractère et les convictions de Bertrand Lavigne, mais nous ne nous permettons pas de porter un jugement !

#### 4) La place de l'église

En septembre 1870, se termine la démolition des maisons achetées par la commune dont quatre par expropriation, les autres à l'amiable, pour le dégagement de l'église paroissiale.

##### > Vente des matériaux

Dès le 20 décembre 1869, le conseil municipal prévoit la vente des matériaux provenant de ces maisons.

Sans attendre leur destruction, le 30 mai 1870, la commune en vend cinq sur pied. L'adjudicataire entreprend rapidement le travail de démolition, « rend le sol libre dans le mois suivant cette démolition (...), enlève les matériaux au fur et à mesure (...), comble les fondations au niveau du sol... ». Il verse le prix de l'adjudication à la Caisse municipale le 1<sup>er</sup> octobre.

Le 6 novembre de la même année, Pierre Lacombe, adjoint au

maire, assisté de MM. Barrué et Clerc, conseillers municipaux et de M. Vigouroux, receveur municipal, procède « devant l'église paroissiale » à la vente « par voie d'adjudication publique (...) des matériaux et bois de construction provenant de la démolition des maisons achetées par la commune... ». Cette vente « a été votée par le conseil municipal le 15 mai dernier, approuvée par M. Le Préfet le 30 du même mois et annoncée par voie d'affiches et à son de caisse dans tous les lieux accoutumés ».

Les cinquante-six lots, allant de deux à cent soixante-quatorze francs, rapportent une recette totale de mille soixante-neuf francs dix.

Les adjudicataires\*\*\* payent « le montant à la Caisse municipale le 1<sup>er</sup> décembre au plus tard et, entre les mains du Greffier de la Mairie, leur part des frais auxquels la vente donne lieu, en sus du prix de l'adjudication ». Ils sont tenus « d'enlever les matériaux dans la huitaine » suivant ce 6 novembre.

Début 1871, l'emplacement devant l'église, totalement déblayé, ressemble à une place.

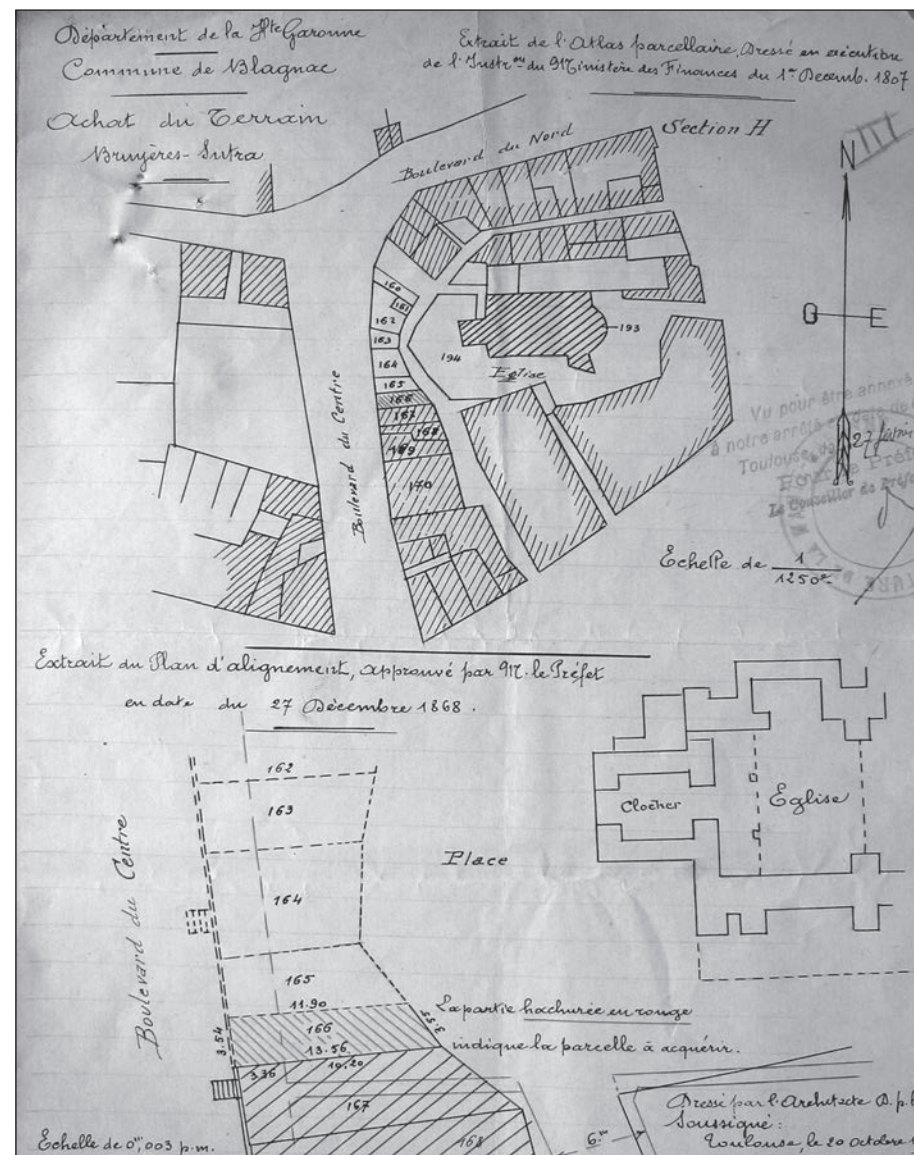
### > Élargissement de la place

Toujours selon le plan d'alignement général du géomètre, M. Bayard (cité plus haut), approuvé par le préfet le 27 décembre 1868, cette place doit être agrandie par l'achat et la démolition de deux autres maisons.

L'une appartient à Guillaume Laux, maçon charpentier à Toulouse, « l'ayant recueillie dans la succession de la Demoiselle Jacqueline Gabrielle Caumont, sa tante ».

Le 27 janvier 1877, il signe la promesse de vente devant le maire, Raymond Benazet, de « cet immeuble, situé sur la place de l'église, dont le sol doit être incorporé à la voie publique conformément au plan général d'alignement ».

Après l'enquête effectuée en avril par le maire de Cornebarrieu, M. Marques, le secrétaire général, délégué par le préfet « en tournée », autorise, le 17 mai, la commune de Blagnac à acquérir cette maison



▲  
Plan de 1868 comparé à celui de 1807  
(réalisé en 1924 pour l'achat de la dernière maison)

« moyennant la somme de mille huit cent-cinquante francs prise sur les fonds libres en caisse ».

Le vendeur « s'oblige à la démolir à ses frais et d'enlever les matériaux dans un délai de trois mois après l'approbation préfectorale ».

Dès la fin de ces travaux, la commune versera à Guillaume Laux le prix convenu.

La commune de Blagnac n'achète la seconde... qu'en 1925. Madame Subra née Bruyères, habitant avec son mari route de Lombez à Toulouse, « vend cette parcelle de terrain de quarante-deux mètres carrés lui appartenant sur la place de l'église sous le numéro 166 section H ».

Le 15 février 1925, le commissaire enquêteur, M. Lachambre, maire de Cornebarrieu, se dit « favorable à cette acquisition car ce terrain, estimé à huit cents francs par l'architecte, M. Gilet, le 16 octobre 1924, servira à l'élargissement de la place de l'église ».

Le 27 février suivant, le préfet autorise le maire, Étienne Carles, à traiter avec Madame Subra.

### > Aménagement de la place

Le 10 août 1878, M. Jusserand, expert, présente au maire, R. Benazet, le plan et « le devis des ouvrages relatifs à l'aménagement ou amélioration de la place de l'église et de ses abords ».

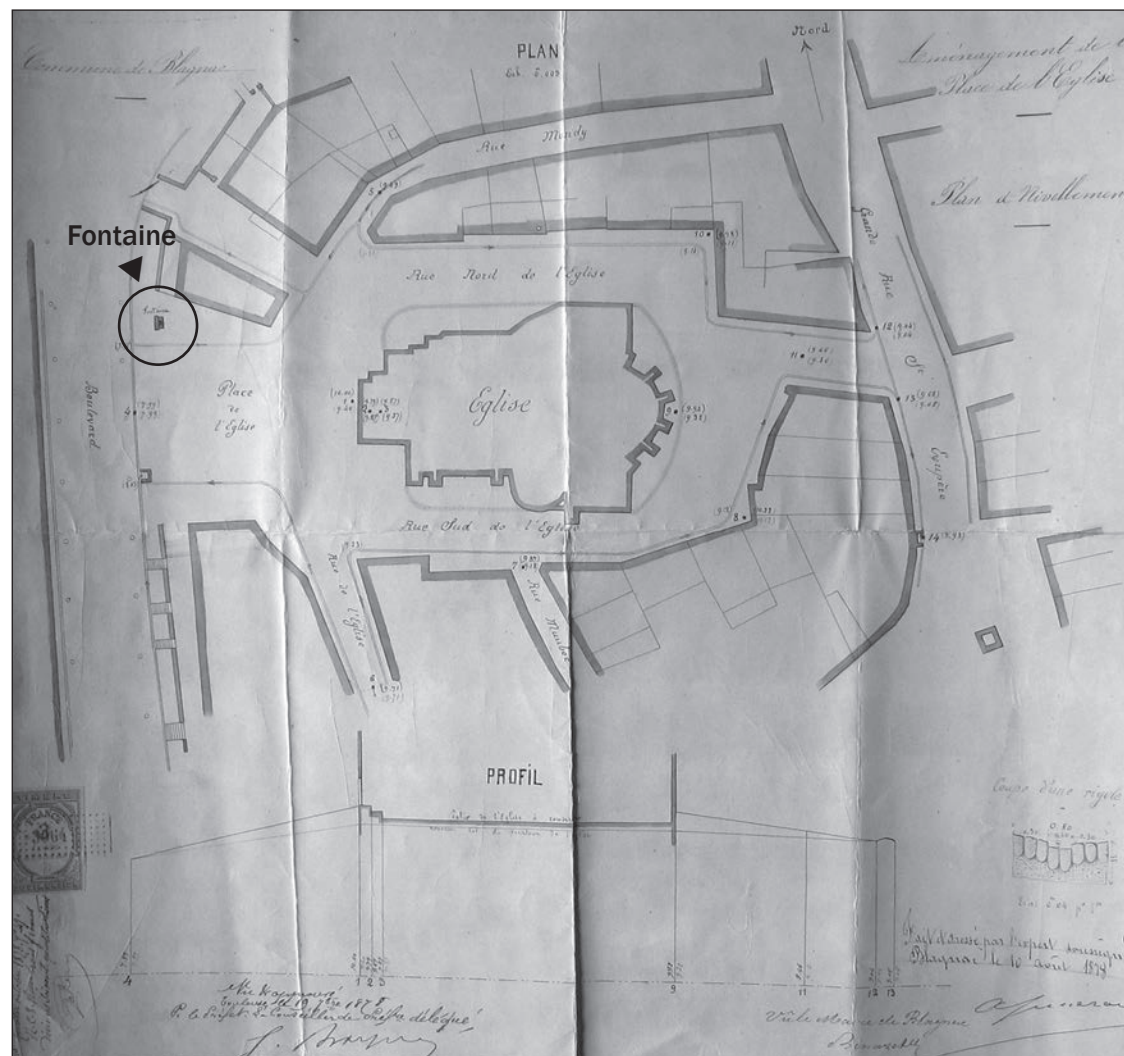
Il s'agit « des travaux de terrassement faits à la tâche ou à la journée par voie de régie » ainsi que « de la construction de rigoles pavées, du transport et de l'épandage de gravier et de la pose de marches ou seuils en pierre dure ».

Les matériaux employés « proviendront du ramier communal (...) La distance d'environ deux cents mètres » facilitera « le transport et le dépôt des déblais ».

Une couche « de gravier fin dont le diamètre variera de un à cinq millimètres recouvrira la chaussée sur une épaisseur de douze centimètres » après le nivellement du sous-sol.

Les rigoles pavées « auront 0,80 mètre de largeur, cuvettes et revers compris et s'étendront sur une longueur totale de deux cent quatre-vingts mètres ».

Le montant total de cet aménagement dont le devis détaille chaque étape,



▲  
Plan d'aménagement de la place en 1878.  
L'expert a fait une erreur :  
ce n'est pas la rue Saint-Exupère mais la Grande rue du village.  
À remarquer : la fontaine



1912

s'élève à mille quatre cent-trois francs zéro quatre. La municipalité prévoit mille cinq cents francs au cas où « *des dépenses imprévues* » se présenteraient.



BANLIEUE DE TOULOUSE

Vers 1920

Phototypie Labouche frères, Toulouse.

171. - BLAGNAC - PLACE DE L'ÉGLISE

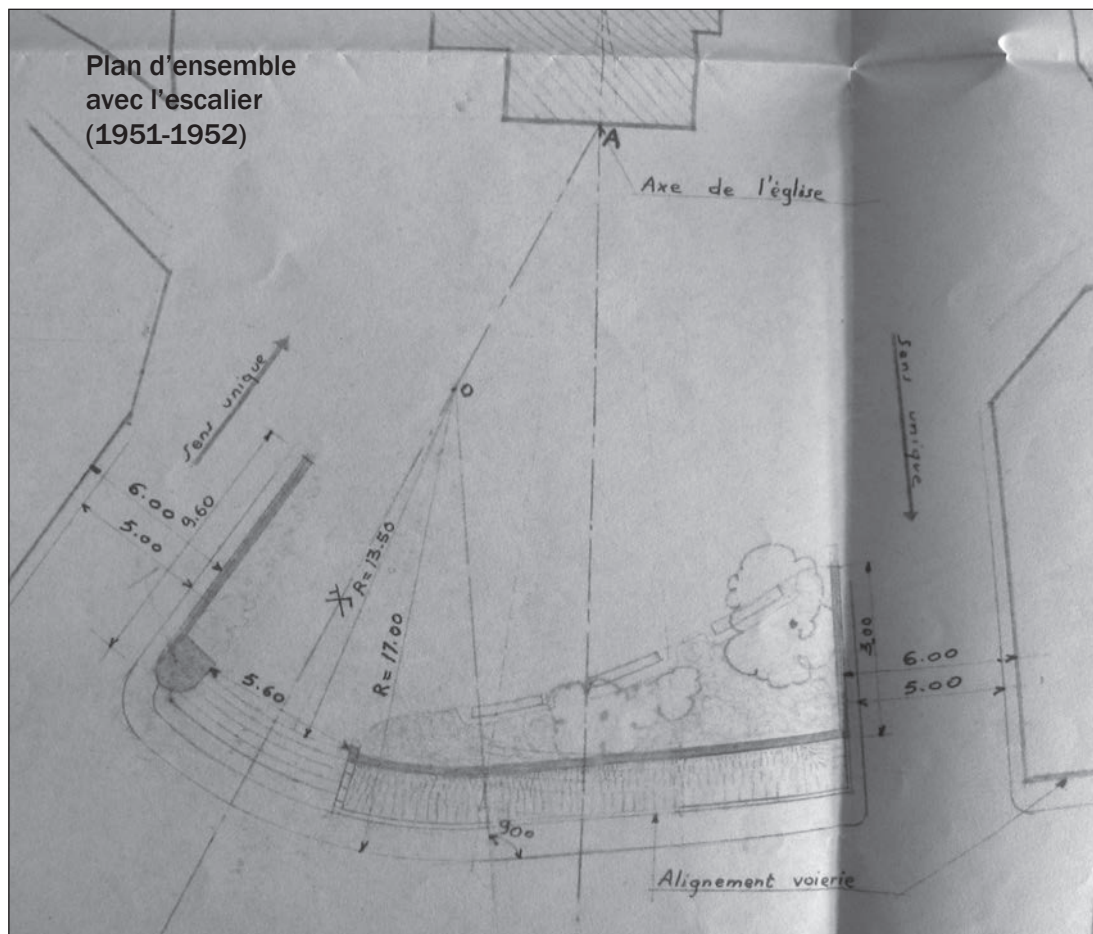
Le préfet donne son accord pour ces travaux et pour leur coût le 19 septembre 1878.

Devant l'église bien dégagée s'ouvre, enfin, une vraie place, de « *bonnes dimensions* », en pente vers le boulevard, gravillonnée « *finement* » et plantée d'acacias odorants selon de témoignage de nos Aînés. Plus de soixante-dix ans après, le 15 juin 1951, le maire, Jean-Louis Puig, et les conseillers municipaux décident un nouvel aménagement de cette place pour lui donner l'aspect quasi actuel. Ils prévoient la construction d'un mur de soutènement et d'un escalier.

Le personnel municipal se charge « *de l'arrachage des arbres et de l'apport de terre pour le nivellement* ».

Le 10 juillet suivant, M. Fernand Tranier obtient l'adjudication des travaux de maçonnerie pour la somme de six cent vingt-neuf mille francs.

Le 29 septembre, le préfet, « *vu l'avis favorable de l'Inspecteur Départe-*



*bandes* » sont plus nombreux qu'à gauche où ils sont plantés sur une seule rangée.

### Conclusion

La présence d'une place devant l'église semble aujourd'hui banale et naturelle. Pourtant, près de cent-cinquante ans séparent sa conception de sa réalisation. Pensée, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout pour mettre l'église en valeur, elle devient avec le temps un élément « *d'embellissement* » du centre de Blagnac.

Actuellement, cette notion prévaut, comme en témoignent le fleurissement de cette place et l'interdiction d'y garer les voitures.

**Suzanne Béret**

*mental de l'Urbanisme* » en date du 19 septembre précédent, autorise le maire à faire aménager la place de l'église comme prévu dans la délibération du conseil municipal.

Le 5 juin 1952, M. Tranier termine ce qui lui a été commandé : mur, escalier, carrelage.

Dès le 10 juin, la commune achète à La Flambelle des « *végétaux* » à feuilles persistantes, essentiellement des fusains argentés ou panachés, coûtant seize mille trois cent vingt francs et crée « *un jardin* » de chaque côté de la place. À droite, les arbustes « *disposés en plates-*

## NOTES

\*C'était un porche adossé au mur nord de l'église et appuyé sur le mur de clôture de l'ancien prieuré, selon la définition donnée par Bertrand Lavigne dans l'Histoire de Blagnac. Sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle et sur celui de 1820, une petite entrée semble exister côté nord de l'église. Est-ce le porche en question ? Nous ne pouvons pas répondre à cette question dans l'état actuel de nos connaissances.

\*\*Nous n'avons pas trouvé les procès-verbaux de ces enquêtes aux archives municipales de Blagnac.

\*\*\*Pour que les Blagnacais de souche trouvent, peut-être, parmi eux un de leurs ancêtres, voici leurs noms : Autané Antoine ; Benazet Jean-Pierre ; Balès Etienne ; Boé François ; Bessièrès Louis ( ? ) ; Brette, vétérinaire ; Bézard Joseph ; Bruyères veuve ; Bert Joseph ; Calac Gaspard ; Calac père ; Caumont Jean-Bernard ; Cassagne, cantonnier ; Carrière Hippolyte ; Caumont jeune ; Clerc Jacques ; Cassagne Cassagnol ; Cantayre Jean ; Durand Charles ; Double père ; Delmas Georges ; Dupuy Jean père ; Daste Bernard ; Dufour Joseph ; Dadé Jean ; Fleurian Pierre ; Florac Jeantou : Gazagne ; Gendre Etienne ; Gauthier Pierre ; Gars Emmanuel ; Grazide Jean ; Higounenq Antoinette ; Larroque, cafetier ; Laux Jean-Bernard ; Laux Guillaume ; Lannes Jean ; Lannes Barthélémy ; Latrille Èxupère ; Mayens Louis ; Marceillac Jean-Bernard ; Mathaly Joseph ; Morture Jean ; Nadal Jean Nadalet ; Pressac Toutou ; Prades Pierre ; Ruffié Auguste ; Rancio Grégoire ; Rivière Jacques ; Sendreau Michel ; Suran aîné ; Suran François ; Suran Michel ; Suran Pitchou ; Samazan père ; Tournant Bertrand.

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES :

- Archives municipales de Blagnac Série M : 2M1, 2M5
- LAVIGNE (Bertrand), Histoire de Blagnac, Ed. Lafitte, Marseille 1978
- Revue « Blagnac, Questions d'Histoire » numéro 26
- Documents personnels de Jean-Louis Rocolle que je remercie.



La place encore autorisée au stationnement

# Blagnacais décorés au XIX<sup>e</sup> siècle

Créé le 19 mai 1802 par Bonaparte, Premier Consul de la République, l'Ordre de la Légion d'honneur récompense les services rendus à la patrie, dans l'armée ou dans les carrières civiles. L'étoile de la Légion d'honneur comprend cinq rayons doubles. Le centre du premier modèle représente la tête de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>. En 1871, il est orné par l'effigie de Marianne, symbole de la République.

La médaille militaire et les médailles commémoratives des campagnes militaires d'Italie (1859-1860) et de Crimée (1854-1856) sont instituées sous le Second empire. Signalons que la médaille britannique de Crimée représentant la reine Victoria est reconnue par le gouvernement français en 1856. Il est vrai que les deux pays étaient alliés contre la Russie lors de ce conflit.

## Décorés sous le Premier Empire et la Monarchie de Juillet

**CANS Jean Baptiste** (ou Caus sur certains documents), sous-lieutenant de cavalerie au 15<sup>e</sup> régiment de dragons ;

Né à Toulouse le 12 septembre 1770 ;

Retraité à Blagnac en 1813 ;

Mort à Blagnac le 18 janvier 1819 (registre municipal A.M. Blagnac)

Chevalier de la Légion d'honneur en 1807 ;

Campagnes militaires sous la Première république : en Europe puis, pendant quatre ans, en Égypte ;

Campagnes militaires sous le Premier empire : Autriche en 1806, Prusse et Pologne en 1807, Espagne de 1808 à 1812.

Blessures : un coup de sabre à la joue gauche en Égypte et un coup de lance au bras droit en Pologne.

Source A.M. Blagnac et S.H.D.

## **AVERAERT Pierre Louis**

Né à Dunkerque (Nord) le 25 août 1786 ;

Décédé le 29 avril 1845 ;

Chevalier de la Légion d'honneur le 10 avril 1832 ;



PRÉFECTURE  
DE LA  
Haute Garonne.  
CABINET  
du Préfet.

Toulouse, le 29 Mars 1867

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien  
me transmettre le plus tôt possible des renseignements  
sûrs touchant la moralité, les opinions politiques,  
ainsi que la position de famille et de fortune de la  
M. Everaert, né Klaufrmann  
demeurant à Blagnac

qui sollicite auprès de moi une place de un secours  
de Sa Majesté l'Impératrice

Je vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'assurance de ma considération très-distinguée  
Le Préfet de la Haute Garonne,  
Le Secrétaire Général  
J. B.

A Monsieur le Maire de Blagnac.

Reçu par le Maire le 29 Mars 1867  
sans réclamation

État de services :

1804 à 1809 : défense des côtes de l'Océan

1811 à 1814 : officier d'infanterie dans les îles Ioniennes (Corfou)

1815 : Corse

Retraité à Blagnac avec pension de capitaine en 1834 (A.M. Blagnac 5 Q15)

Sans mettre en cause son courage, force est de constater que par chance, il a échappé aux sanglantes batailles de la Grande Armée. Son parcours ressemble à un récent catalogue du Club Méditerranée. En 1867, sa veuve sollicite de l'Impératrice Eugénie un secours financier. Sa demande est appuyée par une lettre du maire de Blagnac attestant sa pauvreté (source A.M. Blagnac 4 D3 – correspondance 1804-1872) et S.D.H. dossier AVERAERT 3YF41863.

### Décorés sous le Second Empire et la Troisième République

#### BOURTHOUMIEU Hilaire

Né à Blagnac le 2 novembre 1834, fils d'Auguste et de Marie Eléonore Lussan ;

Engagé volontaire au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1853 ;

Libéré en 1860, il intègre alors la gendarmerie ;

Nommé sous-lieutenant en 1871, il reçoit l'étoile de la Légion d'honneur en 1872.

Campagnes militaires :

Campagne d'Orient ou de Crimée (1854-1856) pendant laquelle la coalition franco-britannique repousse l'invasion de l'Empire Ottoman par la Russie ;

Campagne d'Italie (1859-1860) : alliée au royaume de Piémont-Sardaigne, la France affranchit la Lombardie de la domination autrichienne. La victoire entraîne le début de l'unité italienne et le retour de la Savoie et du comté de Nice à la France.

Campagne contre l'invasion allemande (1870-1871) et répression du soulèvement de la Commune de Paris (1871).

Décorations : Légion d'honneur, médaille de la campagne d'Orient (ou de Crimée), médaille de la campagne d'Italie.

Blessure : jambe gauche amputée après blessure par éclat d'obus reçu lors de la répression de la Commune de Paris.

### **LACAZE Jean**

Sergent d'infanterie né le 11 avril 1817 à Blagnac ;

Décédé en 1895 ;

Sa conduite lors de la guerre de Crimée lui vaut la médaille militaire, la médaille de Crimée, la médaille de l'ordre de Medjidié décernée par la Turquie à ses défenseurs et l'étoile de la Légion d'honneur.

### **NADAL François Joseph**

Né le 27 juillet 1864 à Blagnac, fils de Jean et de Marie Jover, domiciliés à Blagnac.

Polytechnicien puis ingénieur des Mines en 1888 et ingénieur en chef du matériel des chemins de fer de l'État. Il participe à la plus belle aventure du XIX<sup>e</sup> siècle : la Révolution Industrielle.

L'étoile de la Légion d'honneur lui est décernée le 12 juillet 1906.

### **FOURTANIER Bernard**

Ce Blagnacais réside rue du Bac lors de la dramatique inondation de la Garonne en 1875. Avec courage, il contribue au sauvetage de sept personnes réfugiées au sommet d'un arbre. Sa belle action est récompensée par la médaille du sauveteur décernée par le secrétaire d'État au département de l'Intérieur le 14 août 1875. Sa décoration est accompagnée du diplôme de sauveteur décerné « au nom du Peuple français »

(source : collection Robert Espanol – Blagnac)

La commune de Blagnac peut être fière d'avoir servi de décor à tout ou partie du parcours de ces héros anonymes.

Jacques Sicart

### **SOURCES :**

- Service historique de la Défense - château de Vincennes
- Site « Leonore »
- Archives municipales de Blagnac

PS :

- la liste de décorés concernés par notre article est non-exhaustive
- voir illustrations en couleur en 3<sup>e</sup> de couverture

►  
**Le cavalier  
Jean-Baptiste  
CANS pendant  
la campagne  
d'Égypte -  
Eugène Lelievre**



# Vétérans de la guerre 1870-1871

Les archives photographiques Ancely comprennent de nombreux documents d'un considérable intérêt historique. Plusieurs concernent la guerre franco-allemande de 1870-1871. Elle entraîne l'effondrement du Second Empire, l'exil de Napoléon III, la perte de l'Alsace et du nord de la Lorraine, le retour définitif de la République Française mais aussi la création de l'unité allemande.



Georges Ancely, âgé de vingt-cinq ans, officier dans le corps des Artilleurs mobiles de la Haute-Garonne à son retour de guerre. Ses blessures reçues au siège de Belfort sont cicatrisées et il présente avec fierté un amusant trophée. Il s'agit d'un casque prussien ramené du théâtre des combats.



Georges Ancely,  
à son retour de guerre

Les Artilleurs mobiles de la Haute-Garonne se sont couverts de gloire pendant la guerre de 1870-1871. Leur participation à la défense de Belfort a permis à la France de conserver ce territoire.

Nous avons publié le récit de leurs exploits dans le n°36 de notre revue sous le titre « Trois héros blagnacais ». Les vétérans de ce fait d'armes, réunis en association, posent avec fierté autour du monument consacré à leurs camarades morts au combat. Les Blagnacais Antoine Vignaux, Pierre Beringuier et Jean Garric sont parmi eux. Ce monument est, de nos jours, en parfait état. Il est situé en face de l'entrée principale, de style égyptien, du cimetière « Terre-Cabade » de Toulouse.

Jacques Sicart

Artilleurs mobiles de la Haute-Garonne en 1884.  
Parmi eux, les Blagnacais Antoine Vignaux,  
Pierre Beringuier et Jean Garric



.GA.34

# Du presbytère à la communale : « la guerre des lanternes »

« BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE » a souvent parlé de l'enseignement, notamment dans ses numéros 40 (novembre 2010) et 41 (mai 2011). Il y a un aspect peu connu : l'utilisation précoce de ce qu'on appellerait aujourd'hui les moyens audio-visuels. Dans ce que l'on pourrait qualifier d'émulation, l'école confessionnelle et l'école publique se sont retrouvées utilisatrices des mêmes techniques, celle-ci reléguées aujourd'hui au rang des antiquités, encore que certains lecteurs gardent la nostalgie des projections qui agrémentaient le « caté », le patronage ou la salle communale.

En 1786, Joseph Nicéphore Niépce (avec un é accent aigu), alors âgé de vingt et un ans, futur inventeur de la photographie, est nommé professeur d'enseignement général de sixième, au collège de l'Oratoire d'Angers. L'année suivante, il est rétrogradé au rang de « pion ». Les bons Pères, semble-t-il, lui reprochent de manquer d'autorité sur les élèves et de les amuser avec des ombres chinoises et la lanterne magique, au lieu de les faire travailler.

Cette défiance des bons Pères envers ces nouveaux médias ne résistera pas à la marche du temps. Au lendemain de la guerre de 1870, les éditions Bayard (du nom de leur siège, rue Bayard, à Paris) sont fondées par les Augustins de l'Assomption. En juillet 1873 paraît le premier numéro d'un bulletin de pèlerinages : « Le Pèlerin », qui existe encore de nos jours. En 1875, le tirage atteint 80 000 exemplaires. La Maison de la Bonne Presse, premier nom du groupe jusqu'en 1969, est née. En 1883, la Maison de la Bonne Presse lance le quotidien « La Croix », qui existe toujours lui aussi. Aujourd'hui, les éditions Bayard, avec leurs satellites, comptent 36 millions de lecteurs dans le monde.

Pour ce qui nous concerne plus particulièrement, la Maison de la Bonne Presse a développé un certain nombre de moyens pour l'éducation audio-visuelle chrétienne ; si elle n'est pas la seule, elle est, et de loin, la plus importante. Son catalogue, au fil du temps, propose des lanternes de projection fixe pour des vues individuelles de

8,5 x 10 cm, puis pour des films en bande de 35 mm de large (celui qui a été utilisé en photo pour le format 24 x 36 mm) et, très vite, du matériel

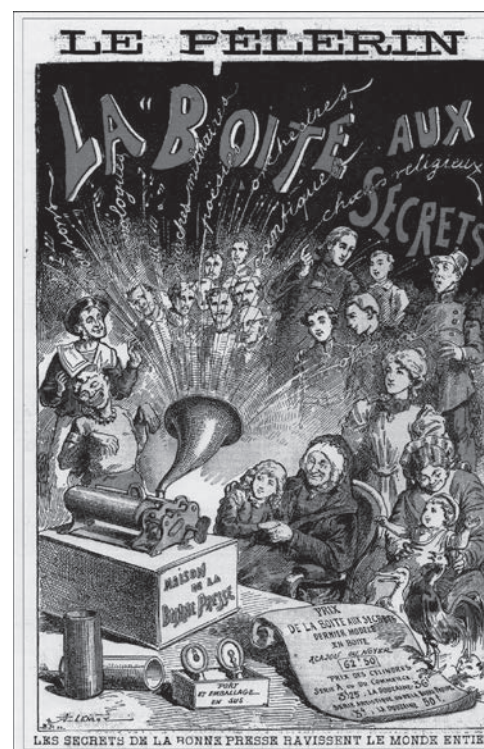


Figure 1

Publicité pour la Maison de la Bonne Presse, parue dans le Pèlerin vers 1901. On mesure l'étendue du public visé, tant par les âges, que par la condition sociale. À noter, dans la « ronde humaine », une sorte de « bon sauvage » dans une posture pas très valorisante. D'après « 1900, naissance du multimédia à Bayard », novembre 2007.

cinématographique Pathé, le célèbre « Pathé Baby ». Côté « audio », on trouve dès 1901 un gramophone à cylindre, puis mixte cylindre/disque plat (figure 1).

Bien entendu, pour tous ces systèmes, les vues et films spécifiques sont disponibles au même catalogue.

Les images sont d'abord commentées par l'enseignant qui, par la suite, s'aidera d'un livret.

### **Honoré (Auguste) BROCHET, dit « Le Sablais »**

Beaucoup de vues de la Maison de la Bonne Presse sont inspirées de l'iconographie saint-sulpicienne et présentent peu d'intérêt. Toutefois, une figure se détache, celle d'Honoré (Auguste) Brochet qui se



**Figure 2** Vue du père Honoré alias Le Sablais. C'est la numéro 3 (Noël) d'une série de 20, regroupées sous le titre de « La Voix des Clochers », montrant les différentes étapes de la vie du chrétien (collection Lucien Gratté).

Autant qu'on peut le comprendre d'après la vue numéro 1, c'est un spectacle conçu par le père Honoré, avec des décors de Barozzio et une musique d'Esteban-Marti (compositeur actif au début du XX<sup>e</sup> siècle). La dernière vue, intitulée « L'apothéose », renoue avec les fondamentaux du genre : au sommet d'une cathédrale gothique, des soldats avec le pantalon rouge garance, dont l'un embouche son clairon, tandis que, dans le ciel, la nuée des anges victorieux est suivie d'une armée arborant le drapeau français. Plus tard, les vues de la Maison de la Bonne Presse seront réalisées en photo avec des personnages réels, en costume.

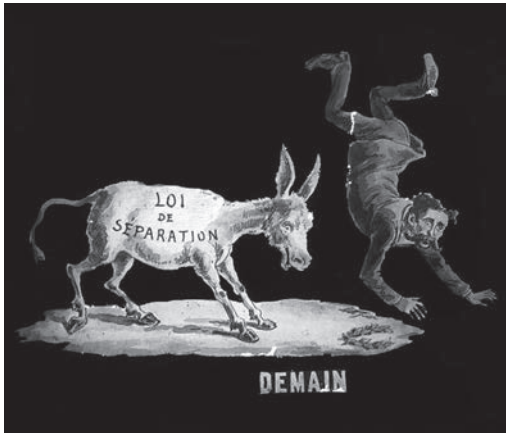
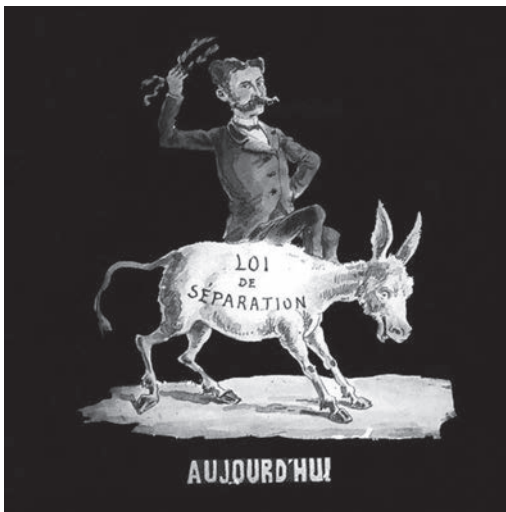
révèle être la cheville ouvrière de l'éditeur ; à ses conceptions « modernes » en terme de communication, répond un graphisme résolument « moderne » pour ses vues (figure 2).

Né en avril 1870 près des Sables d'Olonne (Vendée), il entre au noviciat assomptionniste de Livry-Gargan en 1893 sous le nom de frère Honoré, mais garde toute sa vie le pseudonyme « Le Sablais ». Au petit séminaire comme au noviciat, il anime des séances récréatives par des illuminations de transparents coloriés. En 1895, il est ordonné prêtre.

Dès lors, sa vie est consacrée à l'audio-visuel chrétien : manifestations publiques agrémentées de spectacles artistiques, théâtre et projections lumineuses, collaboration avec la Maison de la Bonne Presse, premiers films de cinéma religieux. Après la guerre de 14-18, il diffuse des appareils de projection perfectionnés et lance une véritable entreprise de films chrétiens (œuvre du Bon Cinéma et œuvre du Cinéma Paroissial). Curé en « banlieue rouge » (Joncherolles à Saint-Denis, 1927-1948), il achète d'occasion une baraque en bois, puis fait élever une chapelle en dur, un dispensaire et continue ses œuvres de jeunesse: patronages, colonies de vacances, bibliothèque, salle de théâtre et de cinéma. En avril 1946, la salle de cinéma flambe, il la reconstruit l'année suivante. Le père Honoré meurt d'une embolie en janvier 1948.

### **A la « guerre » comme à la « guerre »...**

Il serait vain de nier l'importance des enjeux qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, gravitent autour de l'instruction publique. Jules Ferry, promoteur de l'école gratuite, laïque et obligatoire, est l'objet de virulentes critiques du Pèlerin et de La Croix. En 1883 est lancée par Bayard une série de « Bons points historiques » pour les écoles, répondant à une série d'images éditées par La République française, journal initié par Gambetta, à l'usage des « écoles athées ». Les Bons points Bayard racontent l'Ancien et le Nouveau Testament. On peut voir des vues de lanterne fustigeant « l'école sans Dieu » et la loi de séparation de l'Église et



### Figures 3a et 3b

Vue à système : un jeu de caches simule la chute de l'instituteur laïc sous la ruade de l'âne. Collection François Binétruy.

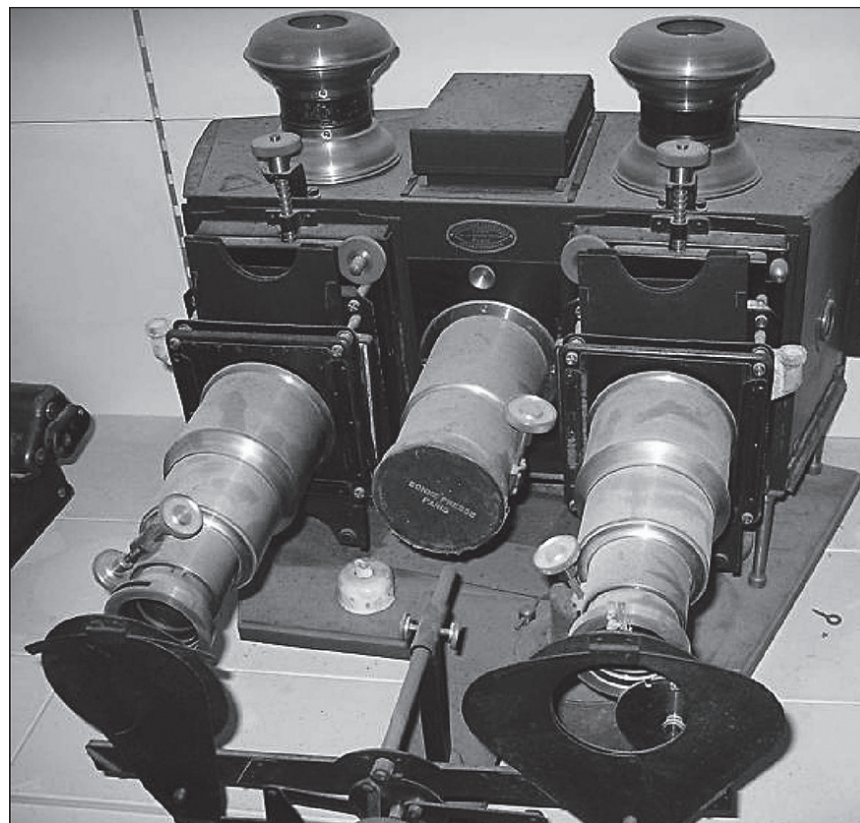
de l'État (figures 3a et 3b), mais elles sont finalement très rares, chaque partie se différenciant surtout par le contenu de son offre en matériel pédagogique.

La Maison de la Bonne Presse offre une gamme de projecteurs très complète, du modèle familial aux grands appareils utilisables en amphithéâtre, avec des modèles spécifiques à la projection de vues opaques (épiscopes) ou aux vues transparentes et opaques (épidiascopes) (figure 4). L'offre des vues est aussi très importante, comportant des séries sur le catéchisme, la vie des saints, mais aussi sur la

géographie des lieux de mission, les monuments du monde, la lutte anti-alcoolique, les méfaits du bolchevisme... Il y a également une revue, *Le Fascinateur*, consacrée aux techniques de projection.

Par les catalogues, on connaît les prix de ces matériels ; il existe des tables de conversion de la valeur de l'argent, mais leur emploi est peu satisfaisant. Il est vraisemblable qu'un équipement devait être un gros investissement pour une paroisse et laissé à l'initiative privée.

Il est certain, sinon attesté, qu'une bonne projection « sérieuse » ne va pas sans la petite « récompense », sous la forme d'images profanes mais amusantes ; nous n'avons pas d'exemple de ces images dans le catalogue de la Maison de la Bonne Presse, mais il y en avait suffisamment par ailleurs. Plus tard, ce seront les premiers films en bandes souples de « Tintin et Milou », « Fripounet et Marisette », ou encore « Sylvain et Sylvette » et, avec le Pathé Baby, Charlot et Laurel et Hardy.



**Figure 4** Sous une vénérable couche de poussière : l'Universel, appareil de projection par transparence et d'images opaques. En avant des deux objectifs, il porte deux diaphragmes qui fonctionnent en opposition, ce qui permet de faire du fondu-enchaîné. C'est le nec plus ultra des produits de projection fixe de la Maison de la Bonne Presse. Collection particulière.

**COMPENDIUMS MÉTRIQUES**

Nous donnons ci-après la nomenclature des trois types de Compendiums métriques les plus courants; sur demande, nous pourrions augmenter leur composition.



**Type n° 0.** Avec meuble en bois naturel verni de 0<sup>m</sup>50 de hauteur × 0<sup>m</sup>46 de largeur × 0<sup>m</sup>20 de profondeur avec porte non vitrée, mais disposée pour recevoir un verre . . . . . 216 fr.

**Type n° 1.** Avec meuble en bois naturel verni de 0<sup>m</sup>50 de hauteur × 0<sup>m</sup>48 de largeur × 0<sup>m</sup>23 de profondeur avec porte non vitrée, mais disposée pour recevoir un verre (fig. 28) . . . 260 fr.

**Type n° 2.** Avec meuble en bois naturel verni de 0<sup>m</sup>72 de hauteur × 0<sup>m</sup>60 de largeur × 0<sup>m</sup>24 de profondeur avec porte non vitrée, mais disposée pour recevoir un verre . . . . . 450 fr.

Fig. 28. — Compendium métrique n° 1.

**Composition du compendium métrique n° 0. Prix : 216 francs avec meuble.**

Mètre pliant 10 branches.	Mesures à lait : demi-litre.	Balance Roberval 1/2 kilo.
Chaîne d'arpenteur.	— décilitre.	Poids fonte de 500 grammes.
Double décimètre.	Mesures à huile : double-décil.	— de 200 —
Décimètre cube démontable.	— centilitre.	— de 100 —
Mesures à vin : demi-litre.	Mesures en bois : litre.	Poids cuivre pesant 50 grammes.
— demi-décil.	— décilitre.	Boîte et tableau de monnaies.

Figure 5 Compendium métrique n° 1 du catalogue « Les fils d'Emile Deyrolles », 1925.

### Du côté de la « laïque »

Face au « rouleau compresseur » de la Maison de la Bonne Presse, la « riposte » est dispersée. Ce sont essentiellement des éditeurs comme le célèbre Pierre Larousse, Delagrave, Armand Colin, ou des fabricants de matériel optique : Molténi, Mazo, Gaumont et Cie <sup>(1)</sup>, Louis Damblanc <sup>(2)</sup>, O.S.E.F. à Paris, Radiguet et Massiot <sup>(3)</sup>, ou encore des spécialistes de l'éducation : Accompagnement pédagogique, Ecole moderne française, Après l'école, Editions nouvelles, Filmostat, Fixus, Editions du Grand Cerf, Scolavox, Diapofilm, Hélicolor, etc. Il ne faut toutefois pas voir là une espèce de front commun, ces éditeurs abordaient parfois l'aspect religieux, comme on peut le voir pour Gaumont, ou répondaient simplement aux programmes de

l'enseignement public ; il n'existait donc pas de barrières étanches. L'école laïque est organisée autour de deux meubles : la bibliothèque et le compendium métrique. Ce dernier est un autel dressé à la gloire de la Révolution de 1789 : il contient les bases du système métrique. On y trouve le mètre pliant, la chaîne d'arpenteur, le décimètre cube, les mesures de volume en bois, en fer, et en étain, ainsi que la série des poids. Il est le garant de la République Une et Indivisible (figure 5). Selon ses moyens, l'école possède aussi un certain nombre d'objets pédagogiques : globe terrestre, microscope, échantillons minéralogiques, zoologiques, botaniques, appareils scientifiques simples et, plus rarement, lanterne de projection.

Les instituteurs trouvent des vues dans le commerce, mais ils ont également une source originale, la revue « Après l'École », éditée par Larousse. Son premier numéro a été publié en 1895 <sup>(4)</sup>, et elle se revendique comme « Revue illustrée d'enseignement populaire ». Son but premier est de combler le trou qui existe alors entre l'École primaire, que l'on quitte à 12 ou 13 ans, et le service militaire. Sur le terrain, ce sont des cours du soir, parfois sous forme de conférences. Tout en assurant une sorte d'aide à la formation continue, la revue crée un lien entre les fameux « hussards noirs de la République », atomisés à travers le territoire et parfois bien isolés, et l'État, via des personnalités et des institutions comme la Ligue de l'Enseignement créée par Jean Macé.

La particularité d'« Après l'École » est qu'un nombre important de ses illustrations est réalisée sur un papier diaphane transparent ; il suffit de découper les images et de les monter sous verres pour obtenir des vues de lanterne (figure 6 - page suivante). Le texte associé sert de support à la projection.

Mais les jeux de verres, les rubans à border en papier gommé et les boîtes de rangement coûtent cher. Aussi, les instituteurs font appel au « système D », en l'occurrence à du matériel de récupération. Par exemple, les vues sont rangées dans une pochette fabriquée à



**Figure 6**  
Planches de vues  
supplément à  
« Après l'école ».  
Collection Lucien Gratté.



**Figure 7**  
Quelques séries de vues  
de lanterne  
« Système D ».  
Collection Lucien Gratté.



**Figure 8**  
Cette vue d'une  
série de 5, intitulée  
« Méaventure d'un  
chasseur de papillons »,  
a été dessinée — fort  
maladroitement — par  
l'instituteur. Parfois,  
le dessin a été calqué  
sur une image, donc  
de meilleure qualité,  
éventuellement rehaussé  
d'un peu de couleurs.

partir d'un « protège-cahier breton », de la couverture d'un cahier scolaire (au choix recto ou verso avec la table de multiplication), de formulaires d'un recensement effectué après 1914, ou encore de pages de cahiers rebutés, où l'on apprend que « l'ignorant est aussi malheureux que l'aveugle », que Jean paye sa bicyclette 250 francs et qu'il y a autant de piquets que d'intervalles + 1 (figure 7). Parfois c'est non seulement le cadre de la vue qui est bricolé, mais la vue elle-même est de conception « maison » (figure 8).

Le contenu de ces séries de vues est de deux ordres : la culture générale et le divertissement. Le premier genre (figure 9) est traité en dessin, parfois en photo ; la série est accompagnée d'un feuillet développant le thème présenté.

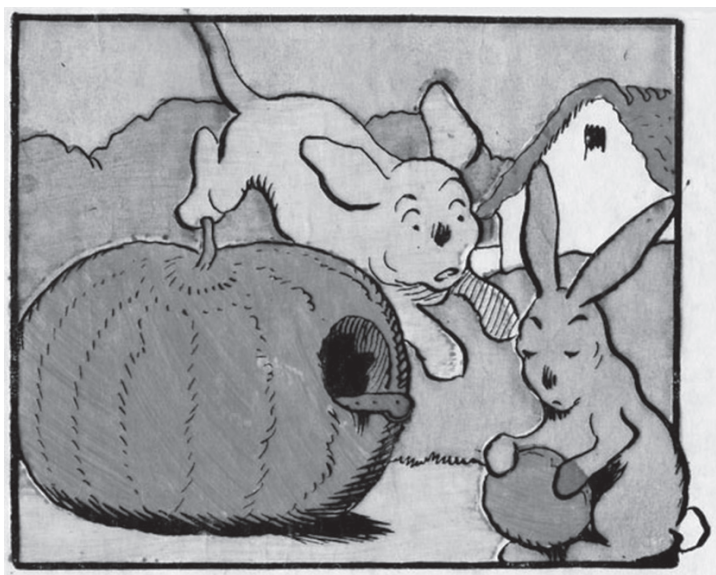
Le divertissement est évidemment plus attractif, d'autant que les



**Figure 9**  
 Vue d'une série sur «  
 Le travail du verre ».  
 Collection Lucien Gratté.

éditeurs font appel à des dessinateurs assez connus dans la presse enfantine : Benjamin Rabier <sup>(5)</sup> et (figure 10), Le Riverend d'Orchy, Lubin de Beauvais, Moinson, André Vallet, Lucien Weil, etc. Bien entendu, ces vues connaissent le succès tant sous le préau qu'au presbytère, comme la célèbre « Bécassine » de Pichon et Caumery.

Il est vrai que, côté laïque, on trouve des récits qui ne manquent pas d'étonner de nos jours, où le colonialisme et le racisme sont des sujets « sensibles » <sup>(6)</sup>. En conséquence, dans cette imagerie, le « négriillon » est forcément stupide, on se rit de l'ivrogne, de l'infirme ; une série plus curieuse s'en prend aux suffragettes : dans la première vue, ces dames manifestent, l'une d'elles allume une bombe, puis elles votent (en pantalon !), les voici avocates, juges, greffières, cochères, maçonnes... pendant que ces messieurs, en robes, cirent les chaussures, préparent la soupe et pouponnent ! Après 1870 et jusqu'en 1914, cette imagerie est totalement cocardière, militariste, voire violemment anti-allemande. Elle ne fait que suivre la bande dessinée et une grande partie de la presse satirique.

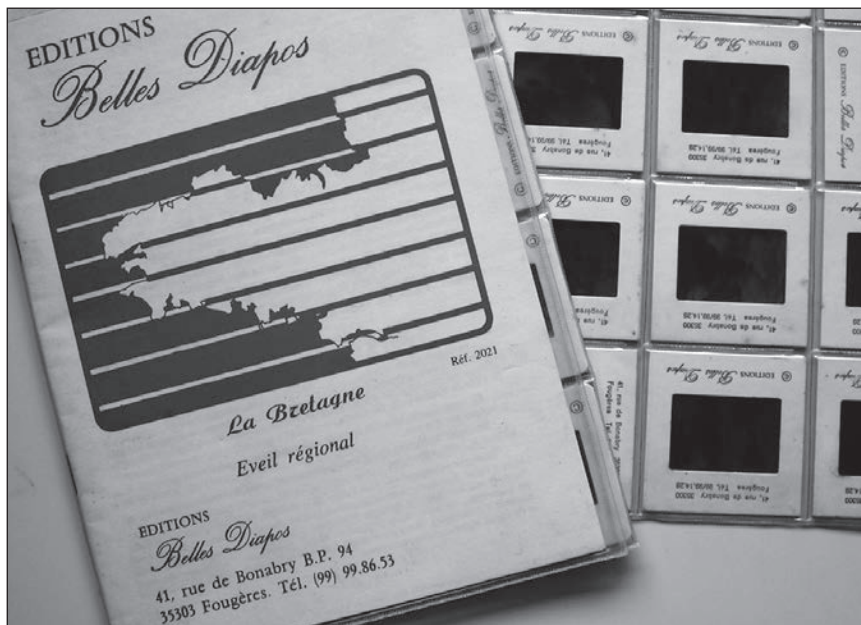


**Figure 10**  
 Dans cette série de Benjamin Rabier, le lapin, qui vient de trouver un couteau, est poursuivi par un chien ; il creuse un trou dans une citrouille, s'y cache ; le chien le poursuit jusqu'à l'intérieur de la citrouille, mais le lapin, qui a gardé le couteau, s'échappe par un petit trou, trop petit pour le chien prisonnier.  
 Collection Lucien Gratté.

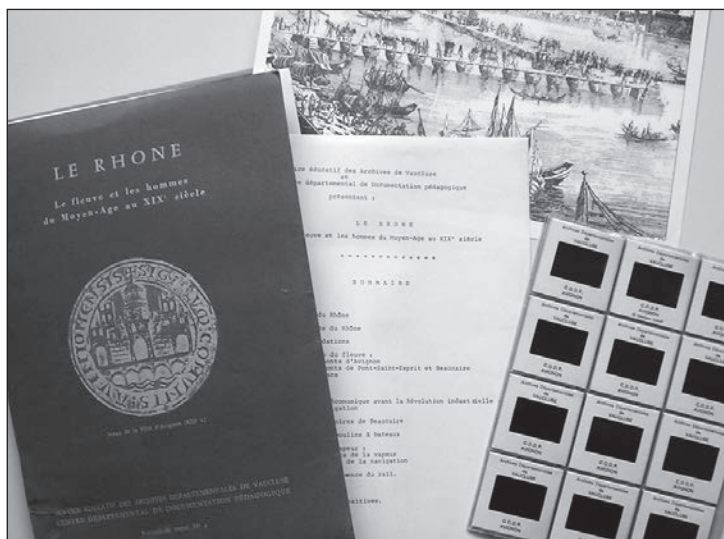
Vers 1930, la généralisation du film 35 mm en bandes souples perforées amène de nouveau projecteurs et de nouvelles séries de vues (figure 11). Après la Seconde Guerre mondiale, le triomphe de la couleur se traduit par un retour à la vue individuelle, la diapositive 24 x 36 mm. Ce nouveau support offre d'immenses possibilités ; certains enseignants font eux-mêmes les vues avec leurs propres appareils photo,



**Figure 11**  
 Film 35 mm en bande souple des éditions Larousse.  
 Collection particulière.



**Figure 12**  
Document sur « La Bretagne », des Editions « Belles Diapos ». Le livret s'attache à la géographie physique et humaine, à l'histoire, à l'économie, au tourisme et à l'art breton ; 24 diapositives d'excellente qualité l'accompagnent. Collection Lucien Gratté.

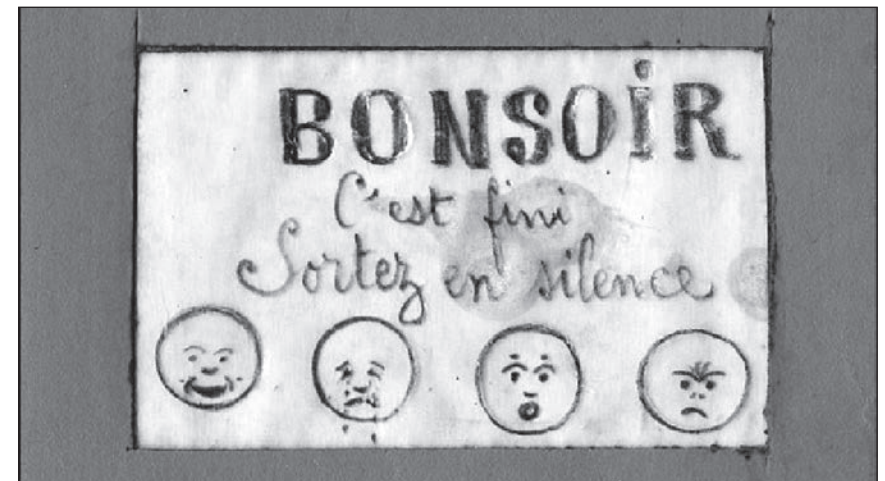


**Figure 13**  
Dossier du C.D.D.P. du Vaucluse sur « Le Rhône. Le fleuve et les hommes, du Moyen-Age au XIX<sup>e</sup> siècle ». Très gros dossier en reprographie, comprenant de nombreux fac-similé de documents anciens ; il est accompagné de 24 diapositives (ces dernières, contrairement à celle du document de la figure 10, n'ont pas été tirées sur Kodachrome, et sont affectées avec le temps d'une forte dominante magenta par destruction des couches cyan et jaune). Collection Lucien Gratté.

tandis que d'autres ont une offre commerciale immense, de la part de petits et de grands éditeurs (figure 12). Parallèlement, des institutions comme les Centres régionaux ou départementaux de documentation pédagogique offrent des produits thématiques très complets (figure 13).

Enfin, d'autres médias s'imposent sur le marché, reléguant la lanterne au rang de curiosité, voire d'antiquité. La civilisation de l'image devient la civilisation de l'image toute puissante. Les caméras vont sur la lune, Milou court derrière Tintin en trois dimensions...

Tout article bien construit nécessitant une « chute », nous ne pouvons que vous renvoyer à cette modeste vue, dessinée il y a un siècle, mais qui reste immortelle (figure 14).



**Figure 14**  
Vue d'instituteur qui clôt la séance

## La lanterne

L'enseignement confessionnel ou public utilise le même type de matériel pour les projections. La lanterne magique est connue dès le XVI<sup>e</sup> siècle. C'est d'abord un objet de cabinet de curiosité, puis elle gagne les salons des palais et des châteaux, avant de devenir un véritable moyen de spectacle public. Magique, car elle crée à partir de rien, quelques plaques de verre. Puis elle gagne les salons bourgeois et les villages les plus reculés, sur le dos de ces « colporteurs de lumière », qui vont de ville en ville et de village en village.

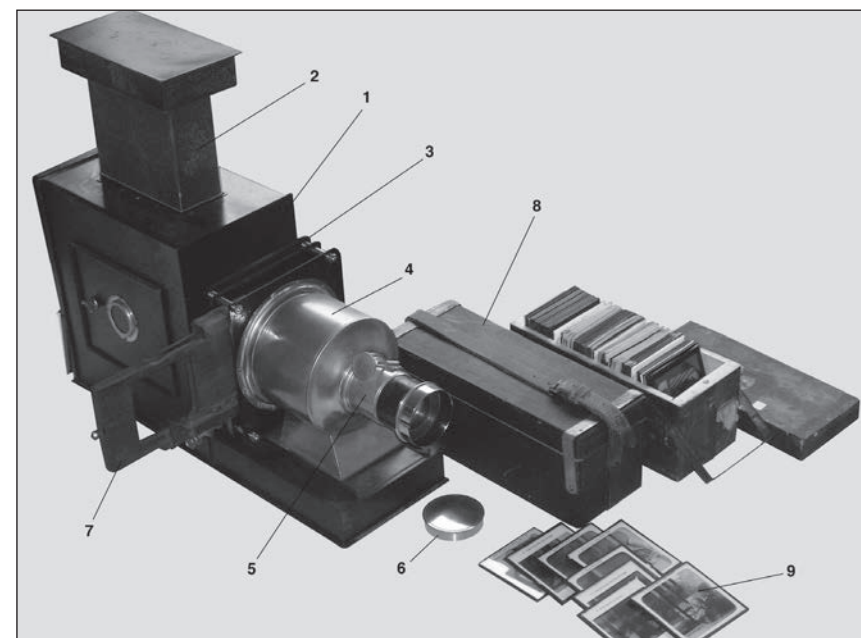
A l'époque qui nous occupe, elle n'est plus magique du tout. C'est un appareil très élaboré qui permet une grande qualité d'image. Son emploi est universel, et de nombreux fabricants proposent des modèles dans une large gamme de prix, avec des possibilités connexes, comme la projection de préparations microscopiques, ou même le relief.

Plus qu'un long discours, la figure 15 montre une des lanternes les plus usitées dans l'enseignement à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle demeurera inchangée jusque vers 1930, ayant reçu éventuellement un passe-vues pour le nouveau film 35 mm en bande souple.

L'éclairage est adapté aux possibilités de l'époque :

**Acétylène.** Le gaz d'acétylène est obtenu par percolation d'un goutte-à-goutte d'eau sur un produit de l'industrie électrochimique, le carbure de calcium. Cet éclairage peu coûteux (on trouve du carbure partout...) donne un bon éclairage, mais il sent mauvais et laisse un important résidu de chaux éteinte. On l'emploie là où le réseau électrique n'existe pas.

**Pétrole.** Beaucoup d'intérieurs de maisons sont équipés de lampes à pétrole. Les grandes lampes de lanternes comportent deux mèches plates de façon à obtenir une source lumineuse étalée, en rapport avec la grandeur de l'image.



**Figure 15**

Lanterne type DEMARIA à Paris, vers 1910. 1. Corps de la lanterne. 2. Cheminée d'évacuation de la chaleur et de la fumée. 3. Logement du condensateur. 4. Porte-objectif coulissant, pour adapter la mise au point à des distances très différentes. 5. Objectif à mise au point fine par crémaillère. 6. Bouchon d'objectif. 7. Passe-vues à va-et-vient en acajou ; un doigt en laiton soulève la vue à éjecter, pour faciliter la préhension. 8. Boîte de vues. 9. Vues individuelles sous verres. Les parties noires de la lanterne sont en tôle dite « de Russie », soit un acier dont la surface a reçu un bronzage électrolytique contre l'oxydation ; les autres parties sont en laiton chromé. Le condensateur, destiné à obtenir le maximum d'intensité lumineuse au niveau de la vue, est constitué de deux lentilles en verre de 13 cm de diamètre. Le raffinement des boîtes de stockage et de transport des vues montre que lesdites vues étaient coûteuses (boîte en bois très épais, étriers en laiton, sangle en cuir...) Dimensions de la lanterne : longueur 50 cm ; largeur 15 cm (sans le passe-vues) ; hauteur 44 cm. Collection Lucien Gratté

**Gaz d'éclairage.** Dès 1830, on le trouve dans de grandes villes. Un perfectionnement est apporté avec le manchon Auer, en tulle de coton monté sur un fil d'amiante, qui devient vivement luminescent à la flamme.

**Alcool.** L'alcool à brûler, qui peut utiliser un manchon de type Auer,

est mis en pression, soit par gravité, soit par une pompe manuelle. Oxhydrique. C'est un mélange d'oxygène et d'hydrogène qui alimente un bec commun. La flamme qui atteint 2000 à 3000 °C provoque la combustion d'un bâton de chaux vive, qui émet une très vive lumière.

**Oxyéthérique.** C'est le précédent, dans lequel une injection d'éther améliore encore la puissance. Malheureusement, il fut responsable de la catastrophe du Bazar de la Charité <sup>(7)</sup>.

**Électrique.** Il utilise, soit des ampoules, soit un système à arc (figure 16). En certains lieux où le réseau électrique n'arrive pas, le courant électrique est produit par des piles chimiques. Le système à arc a perduré longtemps dans les projecteurs de cinéma.

## Les vues

Succédant à la multiplicité des formats des plaques de verre portant plusieurs scènes sur une même plaque, la vue unique devient la norme peu avant 1900. Le format est fixé à 8,5 x 10 cm lors du congrès photographique de 1889 <sup>(8)</sup>.

Chaque vue est constituée de deux plaques de verre de 1 mm d'épaisseur chacune. Elle est bordée d'une bande de papier gommé et comporte une ou deux étiquettes : raison sociale de l'éditeur, légende de la vue. Sur ce dernier point, dans la plupart des cas, la légende est calligraphiée soigneusement à la main. La peinture individuelle de la vue à la main ayant disparu, notamment pour des raisons de coût, on a trois types de vues :

- application de l'image par chromolithographie. Comme pour les images sur papier, les couleurs successives sont appliquées par autant de passages sous la pierre lithographique. Le résultat est satisfaisant ; toutefois, certains pigments migrent avec le temps, et l'image devient craquelée et/ou laiteuse ;

- insertion d'une image sur papier pelure, image venant de revues



**Figure 16**  
Éclairage à arc de la lanterne présentée ici. Au fur et à mesure de l'usure des charbons, une manette permet de les rapprocher (la bobine de film 24 x 36 mm donne l'échelle). Sur certains systèmes plus élaborés, ceci se fait par un mécanisme à mouvement d'horlogerie. Collection Lucien Gratté.

des éditeurs, notamment aux U.S.A., comme Keystone, ont envoyé des milliers de photographes dans le monde entier, qui ont rapporté des centaines de milliers de clichés. Ces photographes ne se sont pas contentés des grands sites touristiques : on leur doit une documentation unique, qui est en quelque sorte un état des lieux de la planète à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle <sup>(10)</sup>.

Comme dit par ailleurs, les vues sont ensuite disposées sur films souples en bande, puis, à nouveau, reviennent sous la forme de vues individuelles.

ou d'éditeur, comme indiqué pour la revue « Après l'École ». Dans la plupart des cas, un léger jaunissement affecte la vue, mais la qualité est pratiquement celle d'origine.

- application d'une couche argentique sur un des verres ; dans ce cas, on obtient un diapositif <sup>(9)</sup>, ouvrant la voie au report de toutes sortes de photos. Parfois, la vue noir et blanc est légèrement colorisée avec des pochoirs. Après plus de cent ans, ce type de vues n'a subi pratiquement aucune altération.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,

**Lucien Gratté**

<sup>(1)</sup> Gaumont diffusait un projecteur utilisant des cassettes pré-chargées de film souple, le Pathéorama Cocorico ; on y trouvait un catalogue généraliste, avec une « Vie de Jésus-Christ ».

<sup>(2)</sup> Louis Damblanc (1889-1969), né à Lectoure (Gers) est un ingénieur spécialisé dans le domaine spatial. On lui doit le premier hélicoptère, les fusées à étages propulsées par poudre. Il a créé la société IMA-GISCOPE, qui diffusait des lecteurs de microfiches, puis des films opaques à vocation pédagogique et ludique. Ces derniers matériels, conçus dans les toutes premières années succédant à la Seconde Guerre mondiale, souffrant de la mauvaise qualité des matériaux, n'ont pas connu de succès.

<sup>(3)</sup> Arthur-Honoré Radiguet, associé de Massiot, pionnier de la radiographie aux rayons X, y perdit la vie en 1905.

<sup>(4)</sup> Au sommaire du premier numéro : informations sur la catastrophe de Bouzey (rupture d'un barrage dans les Vosges), nécrologie de Louis Pasteur, réflexions sur l'enseignement pour adultes, causeries scientifiques (le mildiou, les freins de chemin de fer et l'accident de la gare Montparnasse, les chouettes, l'industrie du pétrole, la sidérurgie, la géographie, l'histoire et la littérature, la féodalité)... On y trouve des caricatures, des jeux, des fantaisies graphiques ancêtres de la bande dessinée...

<sup>(5)</sup> Benjamin Rabier (1864-1939) est un illustrateur et dessinateur qui laisse un œuvre importante, considérée par certains comme le prototype de ce qu'on appelle « la ligne claire », dont s'inspirera Hergé (peu ou pas de détails dans les à-plats de couleurs, cernés d'un fin trait noir). Il dessine essentiellement des animaux, auxquels il prête des sentiments anthropomorphiques. Son œuvre la plus célèbre est « La Vache Qui Rit ».

<sup>(6)</sup> Il faut se rappeler que Jules Ferry est un ardent partisan de l'expansion coloniale française ; dans un discours du 28 juillet 1885, il énonce :

« Messieurs, il y a un second point que je dois également aborder (...) : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. (...) Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. (...) Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. (...) ». Même si une partie de la Gauche ne se retrouve pas dans ce discours, des personnalités, et non des moindres, y adhèrent. D'ailleurs, dans chaque école de la République, il y a une carte où l'Empire colonial français se distingue par sa couleur rose.

<sup>(7)</sup> Le 4 mai 1897, à Paris, un terrible incendie ravagea le Bazar de la Charité, réalisation caritative, causant 120 morts et plus de 200 blessés. À l'origine, la cabine de projection d'un cinématographe, alors tout nouveau. Par suite d'une mauvaise manipulation, le projecteur s'enflamma, enflamma les films, la cabane, puis le Bazar lui-même, hétéroclite construction de bois, de carton et de toile.

<sup>(8)</sup> Les Anglo-saxons ont adopté un format carré d'environ 8 cm de côté, ce qui permettait d'utiliser toutes sortes de vues à ce standard avec les lanternes françaises.

<sup>(9)</sup> Le terme initial désignant une vue transparente est « diapositif » (à travers le positif, par opposition à la vue sur papier opaque). À l'usage, le terme s'est féminisé en « diapositive ».

<sup>(10)</sup> Au hasard : les Indiens d'Amérique du Nord, l'élevage du ver à soie au Japon, les marchands ambulants de Mandchourie, les processions mariales à Annecy, la pêche au saumon en Alaska, la ruée vers l'or au Klondike... Dans la plupart des cas, chaque photo est disponible en version stéréoscopique, opaque ou diapositif, et en version monoscopique diapositif ; de ce fait, c'est une manne inépuisable pour les projections scolaires.

# André MOT, dernier Résistant blagnacais

Le 1<sup>er</sup> octobre 2011, disparaissait à 97 ans le dernier survivant des réseaux de Résistance de Blagnac. Son action durant la Seconde Guerre mondiale mérite qu'on lui rende hommage.

Doué d'un caractère « bien trempé », André Louis Mot, né le 5 novembre 1914 à Toulouse, acquiert dans sa prime jeunesse un profond respect pour son prochain et un immense amour pour sa Patrie. Aussi, après « *la drôle de guerre* » durant laquelle il a été affecté à la Défense anti-aérienne, il n'accepte pas la capitulation de la France. En juin 1940, démobilisé sans avoir vu le feu et revenu chez lui, rue des Fontaines à Toulouse, il préfère, à la voix chevrotante d'un Maréchal, respecté jusqu'alors, celle du Général Charles de Gaulle. Et déjà, il se place derrière ce « *futur géant de notre Patrie* » avec quelques autres, peu nombreux, parmi lesquels son cousin Joseph Peyre.

Celui-ci, «  *fils d'un de ces héros qui payèrent de leur vie la victoire de 1918* », a vu son unité de combat écrasée par les chars ennemis et « *tête baissée* » a rejoint la cohorte des prisonniers. Mais, il réussit à reprendre le chemin de la liberté, pourtant semé de multiples embûches, et à trouver refuge chez ses parents toulousains. Il ne peut y rester car sa famille, son épouse et ses enfants résident à Bordeaux, c'est-à-dire en zone occupée.

## 1940-1942 : la ligne de démarcation

André Mot décide de l'accompagner pour passer la toute nouvelle « *ligne de démarcation* ». Ils prennent le train jusqu'à La Réole, dernière station en zone libre, franchissent à pied « *l'humiliante* » ligne et, par chance, après un ultime trajet en train, arrivent sans encombre en gare de Bordeaux. C'est là qu'André Mot comprend l'immensité du désastre français : les Allemands sont partout, la couleur « *vert de gris* » domine, sur les wagons on peut lire « *France KAPOUT* » et autres inscriptions du même genre. Après quelques jours chez son cousin, André Mot fait l'itinéraire à l'envers pour rejoindre Toulouse. Lorsqu'il longe la voie ferrée, il aperçoit à une centaine de mètres une

patrouille allemande qui hurle à son intention « *Halt* ». Juste à cet instant le train venant de Bordeaux et se dirigeant vers la zone libre arrive à sa hauteur. Le conducteur, tout en ralentissant son allure, lui fait signe de courir. Après une course folle sur le ballast, il saute dans le dernier wagon totalement épuisé mais sauvé grâce à ce cheminot anonyme qu'il remercie.

Une bonne douzaine de fois, André Mot ira à Bordeaux, aider son cousin qui, assisté de son épouse et en compagnie de Nouaux, dit Marc (assassiné plus tard par la Gestapo), met en place dans cette ville un réseau de renseignements particulièrement efficace.

Les gendarmes et l'armée d'Armistice, facilitent au maximum « *côté libre* » ces allers et retours. Pourtant, un jour, au sud de Sauveterre-de-Guyenne en zone occupée, André Mot entend un bruit de moteur annonçant la présence d'une patrouille « *boche* », il fonce se cacher dans un buisson. La voiture s'arrête à sa hauteur et il doit rester là « *tapi, gibier au gîte* » à une vingtaine de mètres de l'ennemi durant huit heures. Près de son refuge s'élève une ferme. Une jeune fille en sort, va plaisanter avec les patrouilleurs et en revenant vers son domicile, sans un regard, lui jette un petit paquet contenant du pain et du fromage.

Lorsque la voie est enfin libre, il passe à la ferme remercier les habitants : une brave famille d'émigrés italiens nombreux dans les campagnes à l'époque. En cette période troublée la solidarité n'est pas un vain mot !

André Mot, lui-même, a l'occasion d'agir dans ce sens. Venant de Bordeaux au retour d'une « *livraison* », il rencontre un groupe d'une dizaine de prisonniers français, des noirs, effectuant une corvée pour l'occupant. Après une brève conversation, il les décide à le suivre vers la zone libre, entre les champs et les vignes où ils jouent « *au chat et à la souris* ». Arrivé au poste français, il les présente à l'officier

commandant cet endroit stratégique. Celui-ci lui indique qu'il va faire en sorte de les diriger vers Marseille et de là vers leur pays d'origine. Pleurant de joie, ils font à André Mot, leur sauveur, des adieux touchants et pleins de gratitude.

### **1940-1942 : à Toulouse**

Tout en secondant son cousin, Joseph Peyre, son « *frère de sang* » comme il l'appelait, André Mot, après l'appel du Général de Gaulle en juin 1940, se joint à quelques Toulousains, incapables comme lui, de subir le joug de l'ennemi sans réagir. Apparaissent déjà les premiers tracts contre l'Occupant et le Maréchal Pétain, puis en 1941 les journaux clandestins : « *Le Franc-Tireur ; Combat ; Libération ; Défense de la France ; Témoignage Chrétien, etc.* ». Imprimés à Lyon, ils arrivent à la gare Matabiau où ils doivent être récupérés pour leur diffusion.

André Mot, œuvre à ce « travail » et fait ainsi ses premiers pas de Résistant guidé par un certain Balseinthe, membre du groupe syndical ouvrier de la Résistance toulousaine « Libérer et Fédérer ».

Il est repéré par la police française qui le qualifie d' « *agitateur* » sans toutefois l'interpeller ou l'inquiéter.

Dans son quartier populaire du Faubourg Saint-Cyprien, habitent de nombreuses familles juives. André Mot, comme d'autres, héberge des réfugiés juifs. Son voisin s'appelle Lévy, le fils travaille aux abattoirs. Tous ces Juifs peuvent vivre la tête haute « *tout le quartier les protège* ».

Début novembre 1941, André Mot adhère au groupe « *Franc-Tireur* » (primitivement groupe « *Chaubet* ») du Mouvement de Libération Nationale ayant pour chef Camille Vié (Icart dans la clandestinité). Il continue ses diverses activités de diffusion et de renseignements tout en exerçant son métier de comptable dans une entreprise de fabrication de vêtements.

Lorsqu'en novembre 1942, les Allemands envahissent la zone libre,

son action, comme celle de tous les autres Résistants, va prendre beaucoup plus d'ampleur.

### **1942- 1945 : l'occupation totale**

Jusqu'au printemps 1943, tous ceux qui veulent, pour une raison ou pour une autre, rejoindre les rangs de la France Libre en passant par Toulouse, sont confiés à des filières d'évasion qui leur permettent de franchir les Pyrénées, ensuite, pris en charge par les ambassades américaines, ils atteignent leur destination.

Lorsque les Allemands organisent le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), les réfractaires grossissent les rangs des candidats au départ ou s'enrôlent dans les Maquis.

En avril 1943, trois étudiants lillois arrivent à Toulouse avec l'intention d'aller en Espagne, mais, contrairement à leur désir, ils sont dirigés vers la Savoie. À leur arrivée, ils envoient un message à Toulouse pour informer qu'ils rencontrent de sérieux ennuis. Le chef K 1000 (Icart) des réseaux de la France combattante charge André Mot d'aller se rendre compte de la situation et, par la même occasion, d'accompagner quatre ou cinq jeunes vers les Maquis de cette région.

André Mot fait monter ceux-ci dans le train Marseille-Évian et les répartit dans divers wagons pour assurer leur sécurité.

Arrivés à Bonneville (Haute-Savoie), première étape vers les Maquis régionaux, ils s'aperçoivent que la Gestapo, omniprésente, surveille la gare ; ils réussissent tout de même à passer. André Mot retrouve les trois Lillois désemparés et entourés, en plus, d'un grand nombre d'autres jeunes. Ce groupe d'environ une trentaine d'individus, par une chance inouïe, ne se fait pas repérer. Certains arrivent à se dégager de diverses manières. Mais, il en reste encore treize, dont les Lillois et les Toulousains. Heureusement, un Résistant du lieu, leur conseille de se rendre à Grenoble.

Mais là, les Résistants « *sont sur les dents* » : la Gestapo et la Milice les recherchent et traquent le responsable départemental, Jean Pain. Malgré tout, ils les aident à trouver refuge chez un couple « *d'admirables*

*vieillards* » qui les hébergent dans l'arrière boutique de leur épicerie. Le coiffeur les rend « *présentables* » et tous les Grenoblois du quartier les protègent en attendant que les Résistants locaux les prennent en charge. Ceci fait, André Mot retourne à Toulouse en ayant accompli sa mission plus périlleuse que prévu.

C'est la dernière fois qu'il amène un « *convoi* » vers ces maquis alpins. En effet, la situation de cette région devient intenable : Jean Pain est arrêté et exécuté par la Milice française le 26 novembre 1943 et les maquisards des différents mouvements de Résistance doivent se replier sur le plateau des Glières en janvier 1944.

En juillet 1943, Camille Vié, son chef, lui demande de « *bien vouloir parfaire l'instruction des Groupes d'Action immédiate de divers organismes locaux, consistant au transport des spécimens d'armes sur les lieux de l'opération, à la présentation aux intéressés du matériel de sabotage dans son emploi, ainsi que leur entretien. Mise en œuvre des explosifs parachutés et précautionner en lieu sur ce dit matériel. Le tout, malgré les dispositifs de surveillance ennemi (barrages, couvre-feu, etc...)* »

Bien sûr, André Mot, qui cache des armes dans l'ancienne briqueterie achetée avant la guerre, chemin d'Aussonne, entre en contact avec plusieurs Groupes dont celui de Blagnac.

Un soir de l'hiver 1943-1944, alors que l'heure du couvre-feu est largement dépassée (22h), Jean-Louis Puig, le chef des Résistants blagnacais, les convoque chez lui, rue Bacquié-Fonade. André Mot va donner des explications à André Costes, Jean Duffaut, Bézard, Robert Pujol, Robert Rabary, Paul Ricard, Aimé Pied de Vaché, Bernard Guimbaud, Sempé, Honoré Duffour, etc.

Il étale sur la table, grenades, mitraillettes et leurs munitions, pains de plastic, tablettes de Nobel (utilisées pour la destruction des ponts), détonateurs, revolvers canadiens. Devant des « *élèves particulièrement attentifs* », il actionne tout ce matériel pour en faire découvrir le manie- ment et toutes les subtilités. Tout à coup, une grenade dégoupillée lui échappe et roule sur le sol durant... quatre secondes. La panique s'empare des assistants, certains se dirigent au plus vite vers la sortie, deux d'entre eux dans leur précipitation restent coincés épaulé contre



▲  
**André Mot  
(au centre) lors de  
l'inauguration  
du nouveau  
monument à la  
mémoire  
du Maquis de  
Saint-Lys,  
le 12 juin 2002  
à Bonrepos-sur-  
l'Aussonnelle**

épaule dans la porte trop étroite, ils les ont gardées bleues et meurtries pendant une quinzaine de jours ! André Mot qui a pris soin d'enlever le détonateur, ne peut s'empêcher de rire aux éclats tout en se disant qu'il devrait être à l'avenir moins maladroit. Il continue ses tournées d'instructeur sans autre incident.

C. Vié atteste qu'il a donné cet ordre à André Mot et que celui-ci l'a accompli « *avec un dévouement digne d'éloges* ».

Dès le début juin 1944, le chef régional des Mouvements Unis de la Résistance, Pierre Degon, alias Bouconne, après consultation des chefs des groupes M.U.R., de plusieurs amis dont fait partie André



▲ Le bombardier Heinkel surmonté d'une sorte de petit avion aux ailes tronquées et muni à sa partie supérieure d'un petit réservoir (Forum : BD signée Hérisson)

Mot, décide d'envoyer tous les volontaires dans les maquis. Un camarade a mis à leur disposition la ferme de Gagen sur le territoire de la commune de Bonrepos-sur-l'Aussonnelle à 4 ou 5 kilomètres de Saint-Lys. Sa situation sert de plaque tournante pour répartir les



▼ Croquis réalisé par André Mot

volontaires dans les différents maquis.

Le 12, le 3<sup>e</sup> bataillon de la division SS Das Reich attaque par surprise les maquisards en train de se réorganiser pour un transfert vers le château de Candelé. Manquant d'armement, le parachutage attendu n'a lieu que la nuit suivante, les Résistants restés encore à Gagen malgré leur héroïsme ne peuvent se défendre comme ils le souhaitent. Neuf sont tués et en représailles, les nazis font douze victimes civiles sur les communes de Bonrepos et de Saint-Lys. Avant l'attaque le maquis compte environ 120 effectifs avec parmi eux les Blagnacais et bien sûr André Mot.

Un mémorial a été érigé le 12 juin 2002, au carrefour de la route de l'Isle- Jourdain à l'entrée de Bonrepos pour remplacer toutes les stèles disséminées dans les champs environnants et placées à l'endroit où les résistants sont

tombés.

Ouvrir les yeux pour transmettre tout ce qui peut paraître suspect est une consigne connue de tous et mise en pratique. Même les plus jeunes prennent cette surveillance à cœur. Raymonde, la fille de Camille Vié, n'a que 16 ans à l'époque mais est experte en la matière. (Devenue Madame Lamouille, elle assiste à toutes les commémorations en tant que présidente de l'Amicale du Maquis de Saint-Lys). Elle va souvent « espionner » du côté de l'aéroport. La Luftwaffe occupe cette base aérienne depuis l'annexion de la zone libre le 11 novembre 1942. Depuis ce point stratégique, défendu par d'importantes batteries (D.C.A.), l'occupant peut intervenir rapidement en cas de débarquement de nos alliés sur les côtes landaises ou méditerranéennes.

Au printemps 1944, Pied de Vaché et André Mot remarquent, tout en se faisant passer pour des paysans allant travailler leurs champs, un important charroi de grandes caisses et constatent que l'ennemi entasse une quantité anormale de grosses bombes tout au long des pistes d'envol. Les soirs suivants, la nuit venue, accompagné de Robert Rabary, André Mot s'active pour désamorcer ces engins.

Le 14 août 1944, dans la matinée, André Mot, au cours d'une visite de routine, aperçoit sur une piste de décollage « *un bombardier Heinkel curieusement surmonté d'une sorte de petit avion aux ailes tronquées et muni à sa partie supérieure d'un petit réservoir* ». Il se rend sans tarder chez Camille Vié, chef du groupe Franc-Tireur et du réseau Nana de la France Combattante pour l'aviser de sa découverte. Cette précieuse information à laquelle est joint un croquis parvient par les filières habituelles à l'État-Major d'Alger ainsi qu'aux Alliés.

Le soir même, Blagnac subit le dernier et le plus intense bombardement de la part des Anglais et des Américains. La base aérienne de la Luftwaffe est totalement détruite.

L'attestation du chef Camille Vié est éloquente : « *...Placé à la surveillance de l'activité militaire de la base aérienne de Blagnac, son repérage en collaboration avec quelques membres du sous-groupe de cette commune, a été extrêmement précieux aux Alliés lors du bombardement de cette base... André Mot a été un élément de réelle valeur, très apprécié de ses chefs, tant par sa vaillance que pour son sang-froid et sa correction...* »

Cette action a valu à André Mot la citation suivante signée du Général Juin et accompagnée de la Croix de Guerre avec palme:

« *André Mot, agent de grande valeur morale et d'une activité inlassable, a fourni des renseignements très importants sur les usines d'armement et les terrains d'aviation de la région de Toulouse.*

*Malgré de sérieuses difficultés, a su remplir sa mission jusqu'à la fin avec une intelligence remarquable et un absolu mépris du danger »*

D'après André Mot, le bombardement du 14 août précipite la débâcle de l'ennemi qui quitte Blagnac et Toulouse les 19 et 20 août suivants.

Outre la Croix de Guerre, André Mot a reçu la Médaille de la Résistance au titre des Réseaux de la France Combattante, la Médaille Militaire, la Medal of Freedom ainsi que la Légion d'honneur et plus modestement la Médaille de la Ville de Toulouse et celle de la Ville de Blagnac.

Après cette période troublée de la Seconde Guerre mondiale, André Mot épouse, en 1946, Aimée Commenges et le couple aura beaucoup de joies avec leurs trois enfants : Christiane, Simone et Jean.

Il monte une entreprise de fabrication de rouleaux d'imprimerie à Toulouse, puis occupe le poste de Secrétaire de mairie sous le mandat de Jacques Puig à Blagnac et enfin se fait embaucher à la Cartoucherie où il restera jusqu'à sa retraite.

Partout où il passe, il est considéré comme foncièrement honnête, peu attiré par l'argent, altruiste, en un mot, selon l'expression de son fils, « *un homme bon* ».

André Mot se définit lui-même comme un « *Résistant de 2<sup>e</sup> classe* », qui a eu la chance de vivre son combat avec et auprès de chefs prestigieux. Il laisse à ses enfants et petits-enfants un précieux cadeau : de nombreux écrits sur tout ce qu'il a vécu ou vu durant son passé de Résistant.

**Suzanne Béret**

#### SOURCES :

D'après une partie des récits écrits par André Mot et du témoignage de son fils, Jean Mot, que je remercie.

#### REMARQUE :

Les lecteurs peuvent trouver un texte d'André Mot dans notre revue numéro 36

# Le SNCASE Durandal

En 1953, l'Armée de l'Air diffuse un programme d'intercepteurs légers, capables d'effectuer la mission suivante : montée à 15.000 mètres en 4 minutes, palier à Mach 1.3 à la poursuite de la cible, attaque avec un engin air-air, retour à la base et atterrissage à moins de 180 km/h.

Trois projets sont en lice et vont déboucher sur la construction de prototypes radicalement différents :

- aile droite avec un gros moteur fusée et deux réacteurs d'appoint : le SNCASO 9050 Trident
- aile delta (triangulaire) avec un gros réacteur et un moteur fusée : le SNCASE X212 Durandal
- aile delta avec deux petits réacteurs et un moteur fusée : le Marcel Dassault MD 550 Mystère – Delta

Le moteur-fusée était pratiquement imposé par ce programme car la poussée des réacteurs de l'époque était faible, alors que la fusée offrait une très forte poussée pendant un temps réduit. Elle permettait donc de monter très vite en altitude. De plus, la poussée de la fusée ne diminue pas avec l'altitude, contrairement à celle d'un réacteur.

## Le SNCASO Trident

Le Trident est le premier à avoir volé le 2 mars 1953, piloté par Jacques Guignard (que l'on retrouvera plus tard sur Concorde). Le premier vol avec la fusée en marche a lieu le 4 septembre 1954 et la mise au point de cet équipement sera longue. La durée moyenne du vol supersonique est d'une minute par vol. Les essais sont émaillés de plusieurs accidents, dont celui au cours duquel Jacques Guignard sortit gravement blessé le 4 janvier 1956. A la fin de cette année, le Trident II atteindra Mach 1.93 et 19.000 mètres d'altitude, records de France absolus à l'époque.

Les essais démontreront que la fusée ne présente pas de danger

►  
Le SNCASO  
Trident



d'emploi au sol, malgré ses carburants très dangereux (acide nitrique et Furaline). Ils mettront également en lumière les limites du concept des chasseurs légers comme la nécessité d'être guidé très précisément vers la cible par le contrôleur aérien.

Après 500 vols, dont 200 avec fusée, l'abandon du Trident en mai 1958 était dû aux éternelles restrictions budgétaires, mais aussi à la trop grande spécificité de l'avion dans son rôle d'intercepteur, l'Armée de l'Air lui préférant le Mirage, plus polyvalent.

## Le SNCASE Durandal

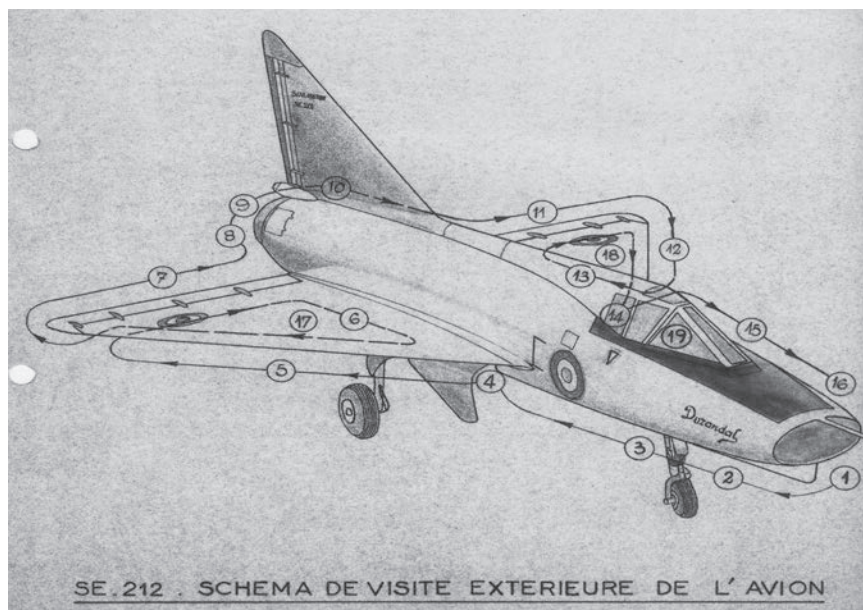
Pour répondre au programme, la SNCASE étudie deux avions différents :

- un appareil simple, léger et donc bon marché. Il doit décoller sur une rampe et se poser sur un simple ski. Il est doté d'une grosse fusée

avec un petit réacteur d'appoint permettant de revenir au terrain  
- un appareil lourd doté d'un gros réacteur et d'une fusée d'appoint,  
avec un train d'atterrissage normal.

En 1954 l'état commande deux prototypes de l'avion lourd, les maquettes de soufflerie correspondantes, ainsi qu'une aile pour des essais de résistance.

Les études démarrent sous la direction de René Rey avec 40 à 50 dessinateurs, dont certains sont loués auprès de Breguet, car les ressources de l'entreprise sont mobilisées pour la Caravelle.



◀  
Le Durandal

Une maquette en bois de la cabine à échelle 1 est réalisée. Elle est déplacée sur un socle à roulettes sur l'aérodrome afin de vérifier la visibilité et l'ergonomie dans toutes les conditions.

Les fuselages sont construits à Toulouse, tandis que les voilures et les dérives sont réalisées à Marignane. Les éléments du premier avion arrivent à Toulouse en mars 1956 pour assemblage.

L'avion est composé d'éléments interchangeables : entrée d'air, fuselage arrière, verrière, trappes, ailes, gouvernes, dérive, réacteur, fusée, train d'atterrissage. Le moteur-fusée et son carburant sont installés sous l'arrière du fuselage, dans un logement amovible fixé par 10 attaches rapides. Cet équipement peut être remplacé par un réservoir de carburant ou une installation d'essais.

L'avion 01 subit la visite de sécurité avant le vol le 20 mai 1956. Les résultats des essais du circuit hydraulique, du train d'atterrissage, l'étanchéité de la cabine, le largage de la verrière sont analysés et des retouches sont apportées si nécessaire. Le Centre d'Essais en Vol autorise alors le premier vol.

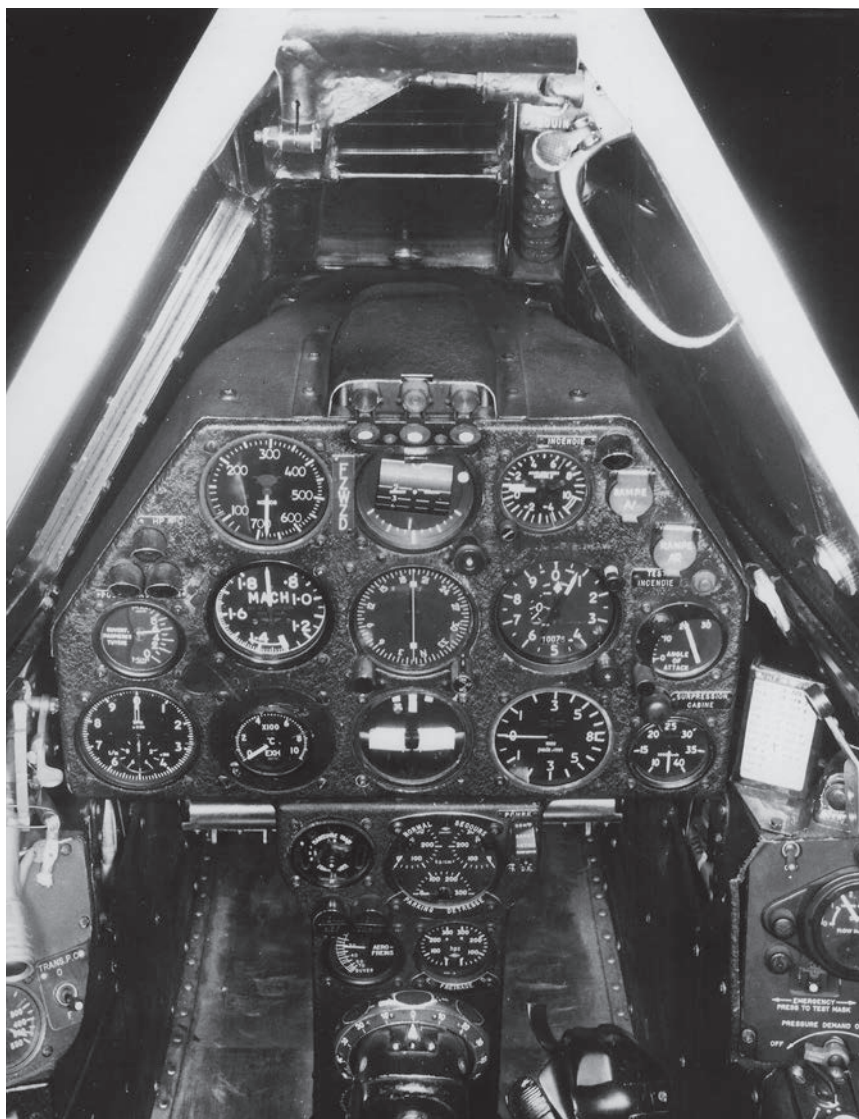
Pierre Maulandi effectue les essais de roulage le 3 avril, mais l'avion ne décollera pas de Toulouse car le chef pilote Pierre Nadot a décidé de transférer les essais du Durandal à Istres, siège des essais des avions militaires de la SNCASE, mais sans doute aussi pour ne pas interférer avec ceux de Caravelle.

L'avion est donc démonté et part par la route. Il est remonté à Istres, effectue de nouveaux essais de roulage, des « sauts de puce », puis décolle pour la première fois le 20 avril avec Pierre Maulandi aux commandes.

En un mois, il effectue douze vols donc certains avec Roger Carpentier, deuxième pilote de la SNCASE aux commandes. La vitesse maximale atteinte est de Mach 1,2 (1270 km/h).

Après un chantier de modifications pour corriger quelques petits problèmes rencontrés, l'avion revole le 24 juin. Un pilote du centre d'Essais en vol note : « pilotage très satisfaisant, avec de meilleures qualités de vol que le Mirage ». (photo page suivante)

Hélas les essais montrent que la traînée aérodynamique (frottement de l'air) est trop importante et que l'avion ne pourra pas atteindre les vitesses prévues sans des modifications importantes. La solution qui aurait permis de sauver le Durandal aurait été de réaliser rapidement un nouveau fuselage affiné. Mais cette décision n'a pas été prise et le constructeur va seulement installer une entrée d'air affinée et un fuselage arrière allongé pour regagner un peu de vitesse.



Les chances de voir l'avion produit en série s'effondrent alors et les prototypes vont être utilisés pour la mise au point des réacteurs en vol supersonique.

Car à la même époque, l'Armée de l'Air a changé sa doctrine et a abandonné les intercepteurs légers au profit d'avions plus lourds,

◀  
Le Durandal

plus puissants et plus polyvalents, devant être équipés d'un gros réacteur, d'une fusée d'appoint et d'un radar de détection.

Le 19 décembre 1956 a lieu le premier essai au sol de la fusée d'appoint, suivi du premier vol avec allumage de cet équipement qui fonctionne avec de l'acide nitrique et du kérosène. Le 100<sup>e</sup> vol de l'avion a lieu le lendemain. Pour son 104<sup>e</sup> vol l'avion atteint sa plus haute vitesse de Mach 1,57 (1665 km/h) avec l'aide de la fusée. Le Durandal se révèle très fiable et vole souvent 3 ou 4 fois par jour.

Le 2 février 1957 a lieu un atterrissage mouvementé car le train avant ne sort pas. L'avion est rapidement réparé, grâce au prélèvement des éléments sur le deuxième prototype, en cours de fabrication. Il revole une semaine plus tard et poursuit la mise au point de la fusée. Au mois d'avril l'avion est arrêté pour entretien et reçoit la nouvelle entrée d'air et le fuselage arrière modifié.

▼  
Le Durandal



Le 16 mars 1957, l'avion 02 est chargé sur un camion et quitte Toulouse pour Istres. Il est rapidement remonté et vole 15 jours plus tard. Il effectue une trentaine de vols sur place, puis les deux avions rejoignent le salon aéronautique du Bourget qui a lieu du 24 mai au 2 juin.

Il était prévu que l'avion 01 soit présenté en vol avec la fusée en marche, ce qui aurait été très spectaculaire, mais celle-ci refuse de s'allumer lors des répétitions. Les démonstrations en vol se sont donc faites sur le réacteur seul. Entre les présentations, le public avait la possibilité d'admirer les deux avions garés côte à côte et de relever les différences entre eux. Le 5 juin les deux machines repartent à Istres. Puis l'avion 02 est prêté à l'Armée de l'Air le 14 juin pour des essais de combat à basse et moyenne altitude sur la base aérienne de Mont-de-Marsan (Landes).

Les militaires vont simuler à son bord des missions d'attaque au sol et de combat aérien contre les chasseurs standards de l'Armée de l'Air Dassault Mystère IVA et Super Mystère B2. L'avion vole plusieurs fois par jour et effectue ainsi 26 missions en deux semaines.



#### Le Durandal



Les vols au-dessus des Landes mettent en lumière des défauts inhérents à l'aile delta (triangulaire) avec une forte décélération de l'avion en virage. Celle-ci est difficile à compenser à cause de la lenteur de l'accélération du moteur.

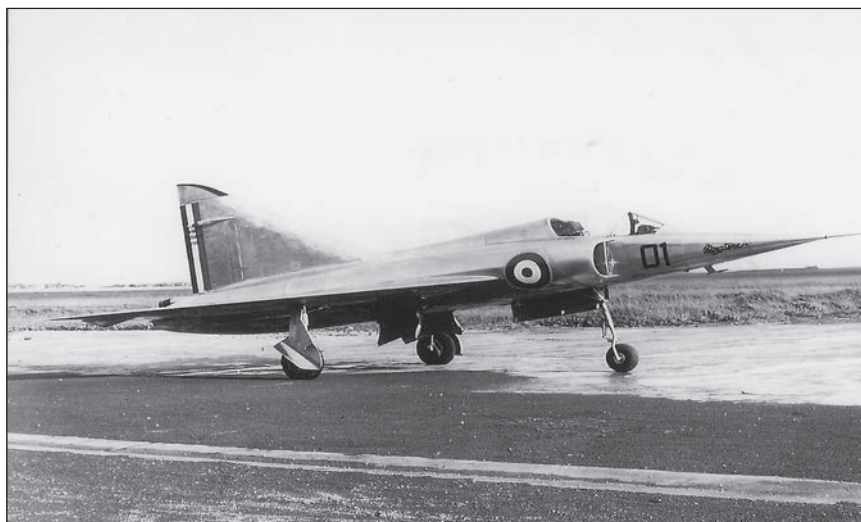
En combat, si le Durandal est à peu près à égalité avec le Super Mystère B2, doté du même moteur, il est plus facilement surclassé par le Mystère IVA, pourtant de la génération précédente. À la fin de ces essais, l'avion 02 rejoint Toulouse le 28 juin. Ce sera la seule fois où le Durandal aura volé dans le ciel toulousain.

De son côté l'avion 01 effectue des vols comparatifs avec les deux entrées d'air afin de déterminer laquelle sera retenue pour son nouveau rôle de banc d'essai des moteurs. On constate que les performances sont légèrement augmentées tandis que la consommation diminue. Un système de mesures est également installé à la place de la fusée. Durant l'été, l'avion 02 va recevoir les mêmes modifications de l'entrée d'air et du fuselage arrière que son grand frère et être préparé à son nouveau rôle de banc d'essais.

Au mois de novembre l'avion 01 est pris en compte par le fabricant de moteurs SNECMA à Melun-Villaroche (Seine et Marne), pour des essais en conditions réelles du circuit de commande du moteur à haute altitude et à haute vitesse. Mais aussi lors de l'atterrissage, où le moteur doit pousser au minimum, tout en étant capable d'accélérer rapidement si le pilote doit interrompre son atterrissage et remonter (remise des gaz).

Le 20 janvier 1958, l'avion 02 rejoint le Centre d'Essais en Vol à Istres, où il va servir à mettre au point de nouvelles méthodes d'essais de performances et des réacteurs. Il vole ainsi durant l'année 1958, puis on perd sa trace après son 92<sup>e</sup> vol (dont 6 avec fusée) le 17 novembre 1958.

L'avion 01 effectuera son 284<sup>e</sup> et dernier vol (dont 38 avec fusée) le 13 juillet 1960. Les deux avions ont été ferrailés et hélas, rien ne subsiste d'eux.

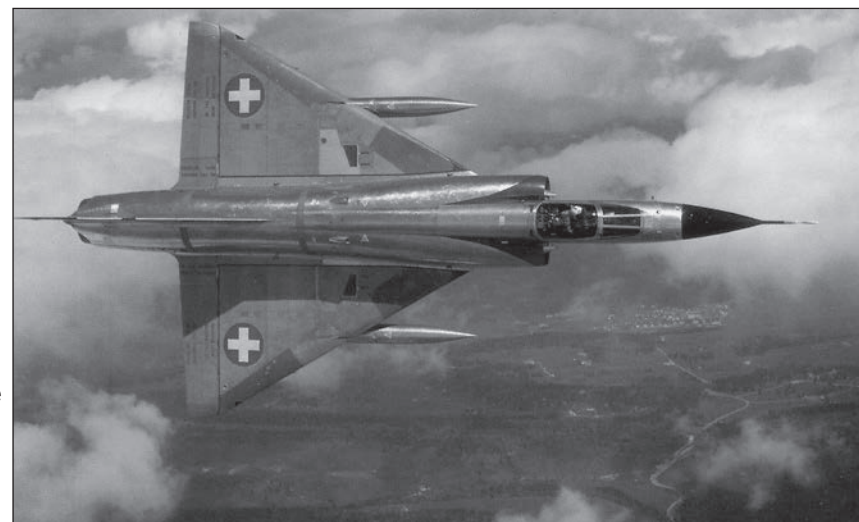


◀  
Le Mirage I

### Le Dassault Mirage

Le Mystère-Delta est équipé d'une aile delta et d'une dérive également en delta. Le fuselage abrite deux petits réacteurs alimentés par des entrées d'air latérales et une fusée est prévue sous le fuselage arrière. Baptisé « Mirage » il vole le 25 juin 55 à Melun-Villaroche, piloté par Roland Glavany et atteint le 17 décembre 1956 Mach 1.3 en palier sans la fusée et Mach 1.6 avec. Mais son développement n'ira pas plus loin.

La construction du deuxième prototype « Mirage II » démarre avec des réacteurs plus puissants, une fusée et la possibilité d'installer un petit radar dans le nez. Il ne volera jamais, car l'Armée de l'Air souhaite maintenant un avion plus gros et plus polyvalent. Marcel Dassault décide de construire rapidement à ses frais un nouvel avion autour du réacteur le plus puissant de l'époque : l'ATAR 101. Pour gagner du temps, on récupère les ailes, la dérive et le train d'atterrissage du Mirage II. Le nouveau fuselage bénéficie d'une nouveauté aérodynamique : la loi des aires (ou taille de guêpe) un rétrécissement du fuselage au niveau de l'aile qui permet de passer plus facilement le « mur du son » et qui donne une plus grande vitesse de pointe. .



▶  
Le Mirage III  
Suisse

Le prototype Mirage III vole le 17 novembre 1956 avec Roland Glavany aux commandes. Il atteint Mach 1.52 le 30 janvier 1957 lors de son dixième vol. Il est évalué peu après par le Centre d'Essais en Vol qui conclut : « Il semble avoir des performances plus brillantes que les prototypes du programme des intercepteurs légers, utilisant le même réacteur. » (Le Durandal pour ne pas le citer).

Le premier vol avec la fusée a lieu le 12 juillet 1957 et l'avion atteint Mach 1.9 en septembre 1957. L'Armée de l'Air a trouvé l'avion qu'elle voulait et passe commande d'une présérie de 10 Mirage IIIA, basés sur le prototype et équipés d'un réacteur Atar 9 plus puissant. C'est le début d'une longue lignée (1400 avions), dont les derniers descendants ont encore quelques années de vie devant eux.

**René Toussaint**

**SOURCE :**

- le Trait d'Union numéro spécial Durandal

# Au fil des recherches : La riposte allemande

Après avoir pris connaissance de l'article sur le Corps Franc Pomiès paru dans notre revue numéro 43, un de nos lecteurs, Bernard Duclos que nous remercions, nous a fait parvenir un document extrait des Diaries de la Communauté de l'abbaye de Sainte-Marie-du-Désert à Bellegarde. Écrit en 1944, il relate les suites tragiques de la destruction d'un train de munitions à Blagnac.

Dans les larges extraits présentés ci-dessous nous avons gardé le style et l'orthographe de l'original.

*Lundi 31 juillet 1944*

*À la sortie de l'office de Laudes (4 heures solaires), nous entendons une vive fusillade au nord du monastère. Le Père Cellierier (P. Robert Vidal) va à l'hôtellerie aux informations. Il trouve le personnel affolé : il y a une bataille entre les Allemands et le maquis dans les bois de l'Arsène. Renseignements pris, il semble que les troupes d'occupation soient venues pour surprendre le groupe de résistance qui cantonnait dans les bois du Comte d'Orgeix<sup>(1)</sup>. Les Allemands sont arrivés vers minuit en trois groupes. L'un venant de Caubiac et prenant le parc de Beauregard, l'autre venant de Thil par la route de Thil à Caubiac, un troisième par le chemin qui passe devant la porcherie (c'est-à-dire par la route de Bellegarde à Thil). La Résistance a été surprise, mais a pu fuir par le chemin creux de St-Albert, vers Garac<sup>(2)</sup>. Le combat a commencé à 4 heures. Un groupe d'Allemands surveillait les allées et venues du monastère (...). Ils ont arrêté nos ouvriers allant au travail et les ont interrogés, mais aussitôt qu'ils disaient : nous travaillons au monastère, ils les laissaient passer en leur recommandant de rester dedans à cause du danger. La fusillade continuait toujours chez le Comte d'Orgeix.*

*Vers 4 heures et demie, une auto arrive par le chemin qui passe devant St-Bernard. Elle est stoppée par le poste allemand qui est au carrefour. Il en descend deux officiers du maquis qui usent immédiatement de leur pistolet. La lutte accompagnée d'appels et de cris est intense (...) des balles sifflent*

*dans le jardin de l'hôtellerie, brisent deux vitraux de la chapelle extérieure ainsi que la lucarne située au-dessus de la statue de la Sainte Vierge de notre église. Finalement, les deux chefs du maquis succombent (...). On sut par la suite que le plus âgé était le Capitaine VOISIN et le plus jeune, le Lieutenant CAMUS, chefs du groupe de Résistance de l'Arsène<sup>(3)</sup>.*

*Au chapitre, notre Révérend Père (Don Joseph Marie) recommande la prudence, ne pas sortir, ne pas regarder aux fenêtres ; on ne sonne plus les cloches depuis Prime ce matin. La Grand-messe est chantée à l'intention des deux officiers tués.*

*Après la messe, on constate que les Allemands ne sont plus auprès du monastère, mais la fusillade continue dans les bois du Comte d'Orgeix. Quelques explosions ; une colonne de fumée à l'emplacement du campement du maquis à gauche du château, près de nos bois de Beauregard, une autre à droite : c'est la maison du jardinier qui flambe.*

*Vers 10 heures, arrivent, avertis par nous par téléphone, deux gendarmes de la brigade de Cadours, le maire de Bellegarde (M. Izard), le Docteur Pradel de Cadours. Ils viennent faire les constatations légales pour les deux morts. Leur groupe accompagné de notre R. Père, un ouvrier et le P. Cellierier vont près du premier cadavre (sur la route de Thil). Une rafale de mitrailleuse tirée des bois du château les accueille, puis une seconde, on se terre, il faut attendre. Vers midi, le calme semble régner, on peut enlever les corps qui sont portés à la Chapelle extérieure.*

*Le médecin constate : le Capitaine Voisin, 35-40 ans. Il a dans le dos quatre entrées de balles dont on ne voit pas la sortie, deux sur la poitrine, une dans*

la mâchoire gauche, un coup à bout portant dans l'œil. L'autre, le Lieutenant Camus, 28-30 ans, porte lui aussi des entrées de balles dans le dos et dans la poitrine, il a saigné abondamment, une blessure à la tempe gauche provoquée par un coup de talon, une autre au milieu du front, une troisième à la mâchoire à droite. Tout deux ont été fouillés : pas de papiers. Les corps placés à la Chapelle extérieure ont été lavés et recouverts d'un drap.

Toute la soirée, grand remue-ménage d'autos et de camions autour du château. On apprend que le Comte d'Orgeix a été tué. Il avait 59 ans, son fils Alain a pu s'échapper. Quant à la Comtesse, elle était absente depuis dimanche soir. Le corps du Comte a été retrouvé dans un puits du parc le 18 août. On sut par la suite que le Comte avait été assommé au bas de l'escalier du château, puis qu'on lui avait tiré une balle dans la tempe, pour enfin le jeter dans le puits au fond du parc.

Mardi 1<sup>er</sup> août 1944

(...) Les Allemands pillent le château (...). À 6 heures, une messe de Réquiem est célébrée à la Chapelle extérieure pour les deux officiers tués, messe à laquelle assiste tout notre personnel.

Vers 8 heures, arrive une voiture de la Police d'État. Les policiers (...) viennent prendre des photos et des empreintes des deux cadavres (ces photos sont en possession des responsables du Corps Franc Pomiès). En partant, ils remettent une somme de 220 francs pour que soient célébrées des messes pour les deux défunts.

Un aumônier du maquis arrivé à 9 heures célèbre une seconde messe à la Chapelle. Vers 10 heures, les cercueils étant arrivés de Cadours, a lieu la mise en bière et les deux corps sont conduits à Bellegarde où notre Père Étienne Leclerc fait les obsèques. Les deux corps sont inhumés (provisoirement) au cimetière de Bellegarde. Une main inconnue dépose sur leurs tombes l'inscription « Morts pour la France ».

Mercredi 2 août

On n'aperçoit aucun mouvement autour du château, cependant, les troupes d'occupation y sont toujours (...). Vers midi, on est ébranlé par des secousses très fortes. À 13 heures, une détonation encore plus violente ; le feu apparaît dans le parc du château ; une heure après, c'est le tour du château. Le feu a été allumé au couchant, d'où venait le vent, la fumée monte intense.

(...) Peu après 15 heures 30, soudain éclate une fusillade dans notre garage. Nous sommes envahis par une bande d'Allemands armés, des WAFFEN SS. Ils entrent en force au garage. Le Cellierier, le Père Robert Vidal et notre Frère Henri Coffinal sont appréhendés. On les somme, en les malmenant, de dire qui a tiré sur les Allemands depuis le monastère lundi matin. Le Père Cellierier affirme que pas un coup de feu n'a été tiré d'ici ; nouvelle menace des Allemands ; nouvelle affirmation (...) un soldat allemand gifle le Père Robert et Frère Henri. Ils giflèrent encore le Père Robert une bonne douzaine de fois (...). Tous les religieux sont conduits dans la cour d'Honneur. Les Allemands font des fusillades de terreur (...). Les uns restent dans la cour, d'autres parcourent le monastère (...). C'est surtout l'hôtellerie qui attire l'attention de ces messieurs. Ils la fouillent de fond en comble, à la grande terreur du Père Albéric Campguilhem, Hôtelier, secondé comme sous-hôtelier par le Frère Félix Barrot. Là en effet, était le plus grand danger, étant donné d'une part, nos relations avec le Comte d'Orgeix et le maquis, que nous ravitaillions en pain et en légumes ( que de fois les membres du maquis sont venus au fond du jardin chercher des légumes et du pain marqué de la croix de Lorraine), et d'autre part, que les trois-quarts de notre personnel qui atteignait alors la trentaine, était constitué par des gens en situation irrégulière avec l'occupant (...).

Après avoir pris l'appareil photo, les jumelles et notre voiture (une traction avant), ils nous laissent enfin la paix. Il était environ 17 heures 30. L'émotion a été forte. Quand tout est fini, nous nous retrouvons tous indemnes, certains le visage tuméfié, mais tous le visage blême de terreur.

Mais, une question se pose encore. Ne reviendront-ils pas ? (...) En fait on sut plus tard, que les Allemands devaient revenir pour s'emparer de notre récolte de blé. Mais, le 20 août 1944, c'était la Libération de Toulouse. Et on découvrit plus tard, au siège de la Gestapo de Toulouse, une carte d'État Major de la région sur laquelle le monastère était entouré d'un cercle rouge. Est-ce que les Allemands avaient l'intention de le détruire ?... »

**Le comité de rédaction**

## NOTES :

<sup>(1)</sup> En effet, les Allemands rendus furieux par l'important sabotage dont ils ont été victimes à Blagnac, ont lancé partout leurs agents de renseignements afin de savoir où se terrent les maquis de ce secteur. Apparemment bien informés et guidés, secondés par la milice, ils débarquent en force, en pleine nuit, près du château de l'Arsène et de l'Abbaye de la Trappe.

<sup>(2)</sup> Auparavant, des échanges de tirs ont lieu, Jean-Michel Maulik est blessé assez sérieusement. Mais, couvert par ses camarades, il réussit à s'enfoncer dans le bois et à se cacher dans un fossé.

Étienne Cannelas et René Victor font sauter les bombes placées sur le chemin d'accès et causent des pertes chez l'ennemi.

<sup>(3)</sup> Camille Voisin et Pierre Camus sont absents. Après le raid de Blagnac, Voisin prend la décision de quitter la région de l'Arsène où son bataillon, dit de la Save, réside depuis un mois et de se rapprocher de Le Magny, dont le P.C. à cette date se trouve à Saint-Laurent près de l'Isle-en-Dodon. Aussi, le 30 juillet, Voisin et Camus quittent le campement de l'Arsène, en voiture, pour effectuer une reconnaissance du futur cantonnement. Le lendemain, vers 6 heures, venant de l'Isle-Jourdain, ils rentrent de mission et, confiants s'engagent sur la route de Bellegarde-la Trappe. Arrivés au carrefour de l'abbaye, ils tombent au beau milieu du dispositif de bouclage allemand. (Sources : Le Corps Franc Pommiès écrit par le Général Marcel Céroni, ancien membre du C.F.P. Ed. du Grand Rond Toulouse 1980)

►  
**Le 28 juillet 2012 -  
cliché d'Henri Bressoles,  
correspondant  
de «La Dépêche»**



**BELLEGARDE-SAINTE-MARIE**

## Commémoration de l'attaque du maquis

Fin juillet 2012, à Bellegarde Sainte-Marie, comme chaque année, les Anciens Combattants de la Section de Cadours et les représentants des municipalités de Bellegarde et de Thil ont commémoré la mort du commandant Voisin et du capitaine Camus, tous deux morts au combat au pied de l'abbaye de Sainte-Marie-du-Désert, et celle du Comte d'Orgeix torturé et tué dans son château de l'Arsène.

À l'occasion de ce 68<sup>e</sup> anniversaire de l'attaque du maquis par les troupes d'occupation, la petite-fille du commandant Voisin, accompagnée de ses enfants et Monsieur Désormière, gendre du capitaine Camus, étaient présents, l'une et l'autre ont déposé une gerbe.

Le discours de chaque intervenant a été un moment fort d'émotion. Le président des Anciens Combattants, Édouard Dupoux, n'a pas oublié de rappeler que grâce au silence des moines de l'abbaye, le pire fut évité...

(D'après La Dépêche du Midi du 7 août 2012)



De haut en bas et de gauche à droite :

1<sup>er</sup> rang : Monsieur BARÈS (directeur) ; GABARRE Jean ; GLEIZE ? ; SOULIER Noël ; RIBET Roger ; ROCOLLE Édouard ; DUMONT René ; ? Baptiste ; HURTREL ? ; LANTA Félix (?) ; VIVES ?

2<sup>e</sup> rang : RAYMONDIS Édouard ; BETTINI Pio ; GARRIC Jean ; BARRES Georges ; AMIEL Louis ; CLERC Jean ; RABARY Robert ; FAURÉ Robert ; HÉRISSON Jean ; DIEU Jean ou Jacques ; BÉGUÉ ? ; DAUBÈZE Pierre ; SAMAZAN Jean ; CARRAT Blaise

3<sup>e</sup> rang : FOISSAC Raymond ; SAINT-MARTIN ? ; ESPANOL Louis ; BREIL ? ; LANTA Marcel ( ? ) ; PANEBOEUF ? ; VIÉ Charles ; VERGÉ Paul ; ABBO Jean ; CALMETTE ?

4<sup>e</sup> rang : DUPRAT Étienne ; LOZE Jean ; BREIL ? ; AZEMA Maurice ; GAILLARD Roger ; CLERC Louis ; PEYROUZET Roger ; LANTA ? ; NARDARI ?

1937 (collection Édouard Rocolle)

Merci de nous signaler d'éventuelles erreurs bien involontaires.

# CHROMOS D'ÉPOQUE FIN XIX<sup>E</sup> SIÈCLE



Légion d'honneur 1804



Médaille d'Italie



Médaille de Crimée



Légion d'honneur 1871



Médaille de sauveteur

